

LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES GRANDES AIRES URBAINES EN 2015

Par Thomas Allaire, Jérémie Bureau, Anne-Julie Le Serviget, Thierry Pech

Le 10 février 2016

Cette étude est le fruit d'une collaboration inédite entre un think tank, Terra Nova, et une entreprise du numérique spécialisée dans la recherche d'emplois en ligne, Jobijoba. Grâce à la technologie développée par cette entreprise et à ses 400 sites partenaires, le présent travail a pu s'appuyer sur des échantillons d'une taille considérable : six millions d'offres d'emploi collectées au cours de l'année 2015 dans les 15 plus grandes aires urbaines françaises, et plus d'un million de recherches d'emploi. Ce matériau exceptionnel a permis d'observer de près la géographie du marché du travail dans ces aires où vivent près de 25 millions de Français.

Il en résulte un tableau saisissant de la concentration de l'activité dans le coeur des métropoles. Les ville-centre de ces grandes aires urbaines, qui abritent environ un quart de la population de ces ensembles, drainent à elles seules entre 50% et 60% des offres d'emploi en ligne observées en 2015. Et ce alors même que ce sont les couronnes périurbaines qui attirent le plus la population aujourd'hui. Cette domination des ville-centre est également qualitative : plus on s'approche du coeur des métropoles, plus les emplois proposés sont stables et mieux rémunérés.

Ces différences résultent en partie des disparités dans la spécialisation des différents territoires de l'aire urbaine. Les secteurs les plus représentés dans les offres en ville-centre reflètent la plus forte présence des activités tertiaires avancées, des activités liées à l'économie de la connaissance et de l'information, et des activités liées aux fonctions siège et support des entreprises. Inversement, des secteurs comme l'industrie sont plus représentés dans le reste de l'aire urbaine, ainsi que des secteurs liés à l'économie résidentielle comme les services à la personne.

Les recherches en ligne dans les grandes aires urbaines ont également été observées. Leur concentration dans les ville-centre est nette, mais moindre que celle des offres. Cet écart suggère qu'une partie non négligeable des recherches se tourne vers des zones moins denses où les offres sont aussi moins nombreuses.

Synthèse

Ces données ont permis de faire ressortir, dans certains cas, des écarts importants entre la dispersion géographique des offres et celle des recherches. Elles ont également permis de cartographier précisément la concentration des offres et celle des recherches dans chaque aire urbaine, faisant ressortir des zones de recouvrement et de désajustement. Deux situations typiques se dégagent :

a) Des aires urbaines pour lesquelles on observe une bonne adéquation entre la sectorisation des recherches des candidats et les zones d'offres d'emploi les plus denses (Grenoble, Rouen, Toulon, Nantes...). Toutefois, dans ces zones, il reste de nombreux espaces où l'offre est dense et les recherches plus faibles, suggérant qu'une part des candidats doivent finalement élargir le périmètre de leur recherche et aller plus loin qu'ils ne le souhaitaient de prime abord.

b) Des aires urbaines où les zones de concentration des recherches et celles de concentration des offres se croisent dans la ville-centre, mais sont assez largement désajustées dans le reste de l'aire urbaine (Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse...). Ces aires présentent ainsi de larges espaces où les recherches se concentrent dans des zones de faible densité d'offre, et d'autres espaces où les offres se concentrent dans des zones de faible densité des recherches. C'est dans ces agglomérations que les offres d'emploi et les attentes des candidats se recouvrent le plus imparfaitement.

Contrairement à une idée répandue, l'hyperconcentration des offres d'emplois dans les villes-centre n'est pas nécessairement un drame. Elle peut même s'avérer une bonne nouvelle pour rationaliser les réseaux de transport. A condition toutefois que l'on veille à la situation des habitants les plus modestes des grandes couronnes de l'aire urbaine, à l'empreinte environnementale d'une telle géographie et à la complémentarité entre zones productives et zones résidentielles.

Sommaire

INTRODUCTION	4
Méthodologie de l'étude	7
Synthèse des résultats.....	8
1 - LES OFFRES D'EMPLOI	10
1.1 - La domination quantitative de la ville-centre sur son aire urbaine.....	10
1.2 - Domination qualitative de la ville-centre sur l'aire urbaine.....	12
1.3 - Le décrochage des couronnes périurbaines	17
2 - LA DISTANCE A L'EMPLOI.....	19
2.1 - Une moindre concentration des recherches d'emploi.....	19
2.2 - La distance entre offre et demande	19
CONCLUSION.....	24
ANNEXES - INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES ET EMPLOI PAR AIRE URBAINE.....	27

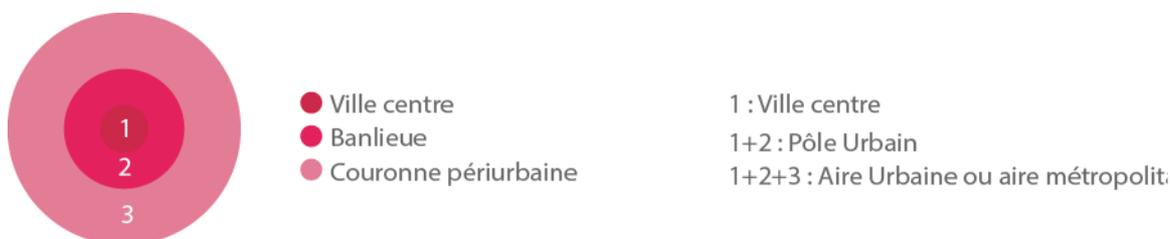
INTRODUCTION

On observe depuis une quinzaine d'années une accélération de la métropolisation de l'économie française. Mais cette dynamique de concentration de la production de richesses dans les métropoles ne dessine pas seulement une frontière entre les espaces métropolitains et les autres : elle dessine également de nouvelles frontières à l'intérieur même des métropoles.

La ville-centre et sa proche banlieue captent en effet, non seulement la plus grande partie des aménités urbaines, mais aussi la plus grande partie des opportunités d'emplois. C'est ce que nous avons voulu mesurer à partir des offres d'emplois en ligne localisées au sein des quinze plus grandes aires urbaines du pays, telles que recueillies et analysées au cours de l'année 2015 par Jobijoba, le leader de la recherche d'emplois en ligne, qui collecte les offres d'emplois auprès de 400 sites partenaires, généralistes ou spécialisés.

Cet échantillon présente le double avantage d'être très récent et massif (6 millions d'offres ont été analysées). Il permet en outre d'apprécier la qualité des emplois considérés (types de contrat de travail, niveau de salaire, secteur d'activité, métiers¹...). Géolocalisées à partir des trois échelles concentriques qui composent l'aire urbaine (ville-centre, banlieue, couronne périurbaine, voir le schéma ci-après), ces offres permettent de mesurer l'emprise du cœur de la métropole sur le marché du travail local.

Figure 1 : Nomenclature d'une aire urbaine



Toutefois, cette concentration doit être mise en rapport avec un autre phénomène : la tendance à la périurbanisation de la population. Dans le temps même où les ville-centre accroissent leur emprise économique sur leur environnement, elles voient leur population stagner, voire décroître, tandis que leur couronne voit la sienne augmenter. La combinaison de ces deux tendances aboutit à **un éloignement entre les zones de résidence et les zones de travail au sein des aires urbaines**, débouchant sur des contraintes de mobilité et de transport qui pèsent à la fois sur la qualité de vie des habitants et sur le développement économique des aires urbaines. Cette situation n'est pas nécessairement insoluble mais elle appelle un effort de mesure et d'objectivation et soulève des enjeux collectifs de première importance (transports, congestion urbaine, pollutions, etc.).

¹ 33 secteurs métiers et plus de 10 000 métiers sont considérés. Nous entendons par « secteurs », les grandes familles de métiers selon la nomenclature Jobijoba et non des secteurs d'activités au sens NAF et SIRET.

De manière à mieux appréhender ce phénomène, nous avons mis en regard de la localisation des offres d'emploi, celle des recherches d'emploi en ligne telles que recueillies et analysées par Jobijoba en 2015 dans les mêmes aires urbaines (. La localisation des recherches d'emploi n'est pas celle des demandeurs d'emploi, car elle ne se fonde pas sur leur lieu de résidence (souvent inconnu), mais sur l'ensemble des localités où ils déclarent être susceptibles d'aller travailler. Autrement dit, elle ne situe pas le lieu où ils habitent, mais les lieux où ils cherchent un emploi. En mesurant la distance entre le barycentre des recherches d'emploi ainsi définies, et le barycentre des offres d'emploi, on **obtient un premier indicateur de distance moyenne aux opportunités d'emploi sur le marché du travail local.**

Exprimée en kilomètres, cette distance paraît modeste (elle n'excède jamais 2 km dans les 15 plus grandes aires urbaines de France). Toutefois, ces moyennes peuvent cacher des dispersions plus ou moins grandes d'une aire urbaine à l'autre, et des jeux d'ajustement et de désajustement géographique entre offre et demande sur telle ou telle partie du territoire de l'aire urbaine. C'est pourquoi nous avons à la fois produit un indicateur de dispersion et cartographié, pour chaque aire urbaine, les zones de plus grande concentration des offres d'emploi et les zones de plus grande concentration des recherches. **Ce travail fait ressortir des zones de recouvrement qui suggèrent une plus grande probabilité d'appariement entre offre et demande, et inversement des zones de désajustement qui suggèrent une moindre probabilité d'appariement.**

Au total, notre hypothèse de travail était que l'analyse des échantillons considérés permettrait de valider :

1. l'existence d'une forte concentration des opportunités d'emploi et des emplois de qualité dans le cœur des grandes aires urbaines françaises,
2. **l'existence d'asymétries spatiales significatives et potentiellement problématiques entre l'offre et la demande sur le marché du travail des grandes aires urbaines.**

Sur le premier point, notre étude apporte des résultats très concluants : **la ville-centre capte en effet la plus grande partie des offres d'emploi, et dans des proportions à la fois impressionnantes et inattendues. Alors qu'elle n'accueille qu'un quart de la population de son aire urbaine, la ville-centre rassemble en moyenne entre la moitié et les deux tiers des offres d'emplois. Mieux : elle abrite les emplois les plus stables, les mieux rémunérés et les plus en phase avec la dynamique économique.** Si l'on élargit l'observation aux pôles urbains, le constat est encore plus marqué : les couronnes des grandes aires urbaines sont des zones beaucoup moins dynamiques. Bref, le cœur des métropoles françaises exerce une emprise de très forte intensité sur son environnement.

Sur le second point, les résultats sont moins nets et plus difficiles à interpréter. Ils varient sensiblement en fonction des aires urbaines, de leur morphologie, de leur spécialisation, et les moyennes seules ne peuvent rendre compte des difficultés. **La cartographie des offres et des recherches et l'étude de leur dispersion dans chaque aire urbaine permettent cependant d'appréhender des désajustements géographiques sensibles sur le marché du travail local, et**

révèlent des besoins de mobilité et d'accès à l'emploi qui appellent des monographies urbaines plus détaillées.

Méthodologie de l'étude

L'étude a été réalisée sur la base de 6 millions d'offres d'emploi collectées au cours de l'année 2015. Ces offres ont été regroupées à partir de plus de 400 sites emploi partenaires, généralistes ou spécialisés par secteur. Un traitement a été réalisé pour qu'elles soient dédoublées et éviter ainsi les doublons. Cela nous permet d'avoir une vision étendue du marché du travail online.

- 33 secteurs métiers et plus de 10 000 métiers sont présents. Nous entendons par « secteurs », les grandes familles de métiers selon la nomenclature Jobijoba et non des secteurs d'activités au sens NAF et SIRET.
- La couverture du territoire de Jobijoba est nationale et la granularité géographique descend jusqu'à l'échelle de la commune.
- Tout type de contrats : CDI, CDD, intérim, alternance, stages, contrats saisonniers, indépendants sont traités.
- Des techniques avancées de traitement des offres d'emploi permettent de localiser le lieu d'exercice proposé souvent différent des emplacements des sièges sociaux renseignés dans les annonces.

Les localisations des recherches d'emploi en ligne sont renseignées par les utilisateurs de jobijoba.com dans un champ de recherche dédié au lieu. Ces recherches sont elles aussi uniques (dédoublées par utilisateur et par métier).

L'étude donne une image fidèle du marché de l'emploi en ligne (couverture à environ 95%). Toutefois, elle ne retranscrit pas le marché offline (même s'il reste aujourd'hui minime), ni le marché de l'emploi dit « caché » (autrement dit les recrutements ne passant pas par offre d'emploi : recrutement direct, cooptation, réseaux professionnels et personnels...).

Dans la même veine, certains secteurs comme l'agriculture par exemple ou encore l'hôtellerie-restauration peuvent être moins représentés dans les offres d'emploi en raison de leurs modes de recrutements. Ils peuvent moins recourir à la publication d'offres d'emploi.

Au niveau des typologies de contrats de travail, l'intérim peut être particulièrement représenté, en raison des spécificités du marché de l'emploi en ligne.

Au travers de cette étude, nous avons analysé les recherches des internautes en quête d'emploi et non leur lieu de résidence. Ainsi, les résultats sont à nuancer. Ils traduisent leurs désirs de localisation de leur futur emploi ou ceux qui leur paraissent offrir plus d'opportunités et non leur lieu d'habitation.

Nous n'avons pas dissocié les utilisateurs par genre. Or, le genre du candidat peut influencer ses recherches sur certains métiers particulièrement marqués féminins versus masculins.

Synthèse des résultats

Les ville-centre des grandes aires urbaines de France accueillent un quart des 25 millions d'habitants de ces zones, mais concentrent entre 50% et 60% des offres d'emploi en ligne observées en 2015. Autrement dit, elles ont un pouvoir d'attraction extrêmement puissant sur le marché du travail des grandes aires urbaines françaises. Et ce alors même que ce sont les couronnes périurbaines qui attirent le plus la population aujourd'hui.

Cette domination des ville-centre est également qualitative : deux offres d'emploi sur cinq proposent des contrats à durée indéterminée (CDI) dans la banlieue et la couronne, contre une sur deux dans la ville-centre. L'intérim représente plus d'un tiers des offres d'emploi dans les aires urbaines hors ville-centre (Paris non compris) contre un peu plus du quart dans le cœur des métropoles. L'orientation est globalement la même pour les contrats à durée déterminée (CDD) : dans les banlieues et les couronnes, une offre sur six prend la forme d'un CDD contre un peu plus d'une sur dix dans les ville-centre.

Le constat est identique concernant les niveaux de salaire. Le salaire médian proposé dans les banlieues et les couronnes (Paris non compris) est en moyenne de 21 600 euros brut par an, contre 24 000 euros dans les ville-centre. La différence est encore plus grande à Paris (24 000 euros contre 28 500 euros).

Ces différences résultent en partie d'importantes disparités dans la structure sectorielle des offres. Les secteurs les plus représentés dans les offres en ville-centre reflètent la plus forte présence des activités tertiaires avancées, des activités liées à l'économie de la connaissance et de l'information, et des activités liées aux fonctions siège et support des entreprises. Inversement, des secteurs comme l'industrie sont plus représentés dans le reste de l'aire urbaine, ainsi que des secteurs liés à l'économie résidentielle comme les services à la personne.

Nous avons également observé les recherches en ligne dans les grandes aires urbaines. La concentration des recherches d'emploi dans les ville-centre (un peu moins de la moitié) est nette, mais moindre que celle des offres. Cet écart suggère qu'une partie non négligeable des recherches se tourne vers des zones moins denses où les offres sont aussi moins nombreuses.

La distance entre le barycentre des recherches et des offres au sein d'une même aire urbaine - indicateur très imparfait qui sous-estime grandement la distance entre zones d'emploi et zones de résidence - fait apparaître des distances moyennes comprises entre 0,4 et 2 km dans toutes les aires considérées. Mais ces moyennes masquent cependant des dispersions plus ou moins grandes. Les indices de dispersion font en revanche ressortir des écarts importants dans les aires de Paris, Strasbourg, Nice, Rennes et Toulouse.

Pour nous faire une idée plus précise, nous avons cherché à cartographier la concentration des offres et la celle des recherches. Nous pouvons ainsi visualiser les zones de recouvrement entre recherches et offres, et les zones de désajustement. Dans l'ensemble, les zones de forte densité d'offres et les zones de forte densité de recherches ont de larges intersections. Toutefois deux

situations typiques se dégagent :

a) Des aires urbaines pour lesquelles on observe une bonne adéquation entre la sectorisation des recherches des candidats et les zones d'offres d'emploi les plus denses (Grenoble, Douai-Lens, Rouen, Toulon, Nantes...). Toutefois, dans ces zones, il reste de nombreux espaces où l'offre est dense et les recherches plus faibles, suggérant qu'une part des chercheurs d'emploi doivent finalement élargir le périmètre de leur recherche et aller plus loin qu'ils ne le souhaitent de prime abord.

b) Des aires urbaines où les zones de concentration des recherches et celles de concentration des offres se croisent dans la ville-centre, mais sont assez largement désajustées dans le reste de l'aire urbaine (Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse...). Ces aires urbaines présentent ainsi de larges espaces où les recherches se concentrent dans des zones de faible densité d'offre, et d'autres espaces où les offres se concentrent dans des zones de faible densité des recherches. C'est dans ces agglomérations que les offres d'emploi et les attentes des chercheurs d'emploi se recouvrent le plus imparfaitement.

1 - LES OFFRES D'EMPLOI

1.1 - La domination quantitative de la ville-centre sur son aire urbaine

Les ville-centre des quinze plus grandes aires urbaines de France occupent une petite partie de la superficie de ces zones², mais elles ont un poids démographique très significatif dans leur environnement. **Elles accueillent en effet 6,5 des 25 millions d'habitants de ces zones, soit un quart de la population concernée** (10% de l'ensemble de la population nationale). Une proportion qui culmine à Marseille-Aix (58%)³, Montpellier (47%), Strasbourg (36%) et Toulouse (36%). Les ville-centre se caractérisent donc par une très haute densité de population.

Toutefois, l'essentiel de la dynamique démographique enregistrée ces dernières années au sein des quinze plus grandes aires urbaines françaises ne se situe pas dans les ville-centre. **Entre 2007 et 2012, les variations annuelles moyennes de la population des ville-centre sont en effet partout légèrement inférieures à ce que l'on observe au niveau de l'ensemble de l'aire urbaine** (à l'exception de l'aire rouennaise) : 0.4% à Paris *intra muros* contre 0.5% dans l'aire urbaine, 1% contre 1.1% dans l'aire lyonnaise, -0.1 contre 0.2 dans l'aire marseillaise, 0.6 contre 1.4 dans l'aire toulousaine, 0.5 contre 1.1 dans l'aire bordelaise, -0,2 contre 0,3 dans l'aire toulonnaise... Autrement dit, dans la plupart des cas, **la ville-centre croît moins vite que son environnement**.

En outre, **la relative stabilité démographique des ville-centre est due pour l'essentiel à leur solde naturel car le solde des entrées et sorties sur la même période est partout négatif** à l'exception de Montpellier et de Lyon : les ville-centre font des enfants, mais n'attirent plus guère de nouveaux entrants... On les quitte plus qu'on ne les rejoint. Inversement, on sait que les couronnes des grands pôles urbains ont connu depuis une vingtaine d'années une forte croissance démographique (+39% entre 1999 et 2008, selon l'Insee)⁴. Cette périurbanisation est liée à l'étalement urbain, lui-même poussé par la recherche d'un foncier plus disponible et moins cher, de coûts du logement plus accessibles pour les classes moyennes inférieures et les catégories les plus modestes, ou d'un environnement naturel plus ouvert et plus agréable. Cette dynamique a tendu à nous éloigner des modèles de ville compacte qui seraient pourtant nécessaires à la transition écologique.

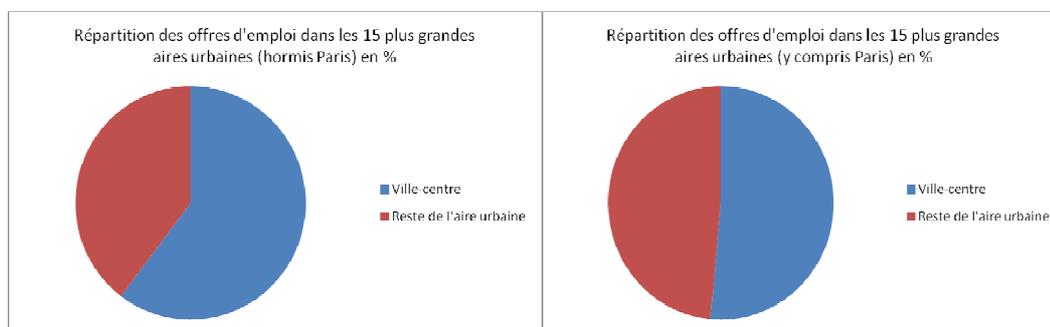
La concentration des offres d'emploi dans le cœur des aires urbaines n'en est que plus significative (voir ci-après figure 2). En effet, **dans les 14 plus grandes aires urbaines de France (Paris non compris), les ville-centre concentrent en moyenne 61% des offres d'emploi en ligne observées sur l'ensemble de l'année 2015, et un peu plus de 50% si l'on inclut l'aire parisienne**.

² A l'exception de Marseille-Aix et de Nice, les ville-centre occupent entre 0,8% et 5,9% de la superficie de l'aire urbaine, la moyenne se situant entre 3% et 4%.

³ Concernant cette aire urbaine précisément, ce résultat est lié à l'extension atypique des deux ville-centre qui occupent à elles seules 426 km² (Marseille + Aix-en-Provence), soit 13,4% de la superficie de l'aire, et plus de 990 000 habitants, soit 58% de la population.

⁴ Voir J.-M. Floch et D. Lévy, "Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010", Insee Première, n° 1375, octobre 2011.

Figure 2 : La concentration des offres d'emploi dans la ville-centre



Au total, les ville-centre des 15 plus grandes aires urbaines françaises rassemblent entre la moitié et les deux tiers des offres d'emploi sur 3 à 4% de leur superficie, alors qu'elles n'accueillent qu'un quart de la population de ces zones. Cette concentration culmine à Marseille-Aix (70%), Nantes (69,4%), Montpellier (68,9%), Lille (65,7%), Grenoble (65,4 %), Toulouse (63,5%). Elle est plus basse à Paris (42%), Toulon (42%), Lyon (52%), Bordeaux (56,3%)...

Ce phénomène de concentration est encore plus manifeste si on agrège la part des offres d'emplois de la ville-centre et celle des offres d'emplois de la seconde commune la plus riche en offres⁵ au sein de l'aire urbaine (voir ci-après, figure 3). Certaines de ces communes de deuxième rang concentrent entre 7 et 14% des offres d'emploi de l'aire urbaine. C'est le cas dans les aires urbaines de Toulon (9,9%), Nice (7,7%), Bordeaux (7,4%), Douai-Lens (7,3%). Du coup, si on considère le taux de concentration des offres d'emploi dans ce binôme central de l'aire urbaine, on passe à plus de 50% à Douai-Lens, à plus 52% à Toulon, à plus de 63% à Bordeaux et on culmine à près de 75% à Nantes⁶.

⁵ La troisième pour les aires urbaines qui comptent deux ville-centre : Marseille-Aix et Douai-Lens.

⁶ Le cas de Paris peut paraître relativement atypique. Mais compte tenu de la masse démographique et économique de l'Aire urbaine parisienne, il conviendrait de regarder les choses à une autre échelle. Si l'on agrégeait à Paris l'ensemble des communes limitrophes du boulevard périphérique, on tiendrait réellement le cœur productif de l'aire urbaine et il est probable que l'on retrouverait la même intensité de concentration des offres d'emploi que dans les autres grandes aires urbaines françaises, voire une densité encore supérieure.

Figure 3 : Concentration des offres d'emploi dans la ville-centre et le binôme central

Aire urbaine	Part de la Ville-centre dans les offres d'emploi (%)	Part du binôme central dans l'ensemble des offres d'emploi (%)
Paris	41,9	47,5 (Nanterre)
Lyon	52,3	55,9 (Villeurbane)
Marseille-Aix	70,1	73,6 (Aubagne)
Toulouse	63,5	68,1 (Colomiers)
Lille (partie française)	65,7	70,9 (Roubaix)
Bordeaux	56,3	63,7 (Mérignac)
Nice	61	68,8 (Cannes)
Nantes	69,4	74,3 (Saint-Herblain)
Strasbourg (partie française)	57,7	61,5 (Molsheim)
Rennes	60,6	64,8 (Cesson-Sévigné)
Grenoble	65,4	68,4 (Voiron)
Rouen	59	62,6 (Mont-Saint-Aignan)
Toulon	42,8	52,7 (La Ciotat)
Montpellier	68,9	72,4 (Castelnaud-Le-Lez)
Douai-Lens	43,8	51,2 (Hénin-Beaumont)

Au total, les ville-centre exercent un pouvoir d'attraction extrêmement puissant sur le marché du travail des grandes aires urbaines françaises alors même que ce sont les couronnes périurbaines qui ont attiré le plus la population ces deux dernières décennies. Autrement dit, les emplois tendent à se rassembler tandis que les populations tendent à se disperser.

1.2 - Domination qualitative de la ville-centre sur l'aire urbaine

Cette domination des ville-centre sur le marché du travail des grandes aires urbaines est d'autant plus remarquable qu'elle est également qualitative. C'est ce que révèle l'examen des types de contrat de travail et des niveaux de salaire proposés dans les différentes zones des aires urbaines.

Dans l'ensemble, plus on se rapproche du centre, meilleurs sont les emplois ; plus on s'en éloigne, plus leur qualité se dégrade (voir ci-après figures 4 et 5). **Deux offres d'emploi sur cinq (42% exactement) proposent des contrats à durée indéterminée (CDI) dans la banlieue et la couronne des aires urbaines (Paris non compris). Dans les ville-centre, cette proportion passe à un sur deux (49%).** Cet écart est particulièrement prononcé en faveur de la ville-centre à Lille (15 points de pourcentage d'écart), Bordeaux (13 points), Strasbourg (13 points), Rouen (10 points), Toulouse (10 points)... Il n'y a qu'à Lyon que la ville-centre offre une part de CDI moindre que le reste de l'aire urbaine en 2015.

Figure 4 : Répartition des offres d'emploi par type de contrats (Paris compris)

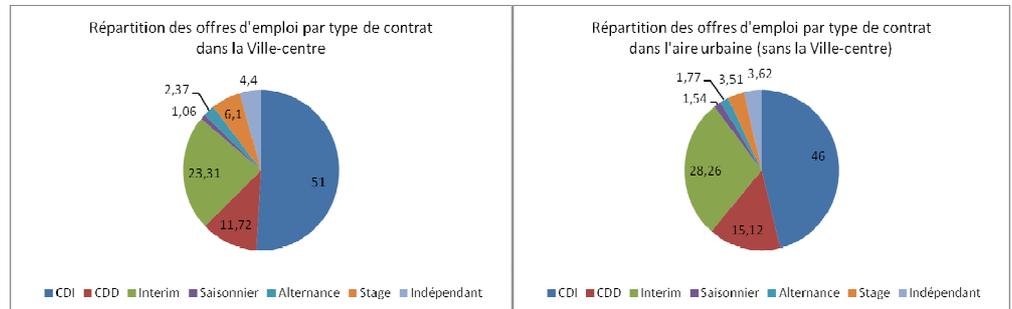
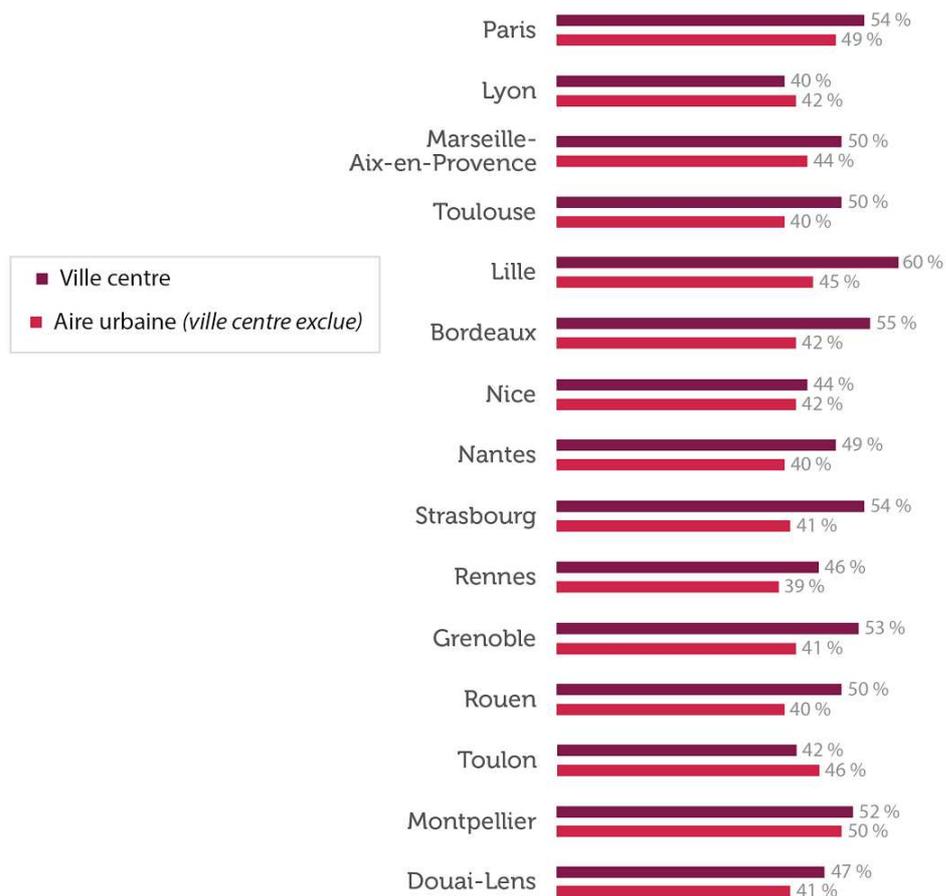


Figure 5 : Proportion de CDI selon la zone de l'aire urbaine

Proportion de CDI par ville centre et aire urbaine pour les 15 métropoles



L'intérim représente quant à lui plus d'un tiers des offres d'emploi (35%) dans les aires urbaines hors ville-centre (Paris non compris) contre un peu plus du quart (28%) dans les ville-centre. Ces différences doivent cependant être relativisées pour au moins deux raisons. La première est que la fréquence des offres d'intérim peut être liée à la structure du tissu productif. L'industrie, par

exemple, plus souvent installée en dehors des ville-centre, peut être assez gourmande en emplois intérimaires pour variabiliser ses capacités de production. La seconde est que l'intérim varie aussi sensiblement en fonction du cycle économique : en amorce de reprise de l'emploi, il peut être très dynamique et constituer un indicateur avancé du redémarrage de l'économie ; inversement, en amorce de repli, il est l'un des premiers postes à se dégrader, formant alors un indicateur avancé du ralentissement. Or, en 2015, l'interim aurait progressé de 4,4%, soit l'équivalent de 25 000 emplois en équivalent temps plein⁷.

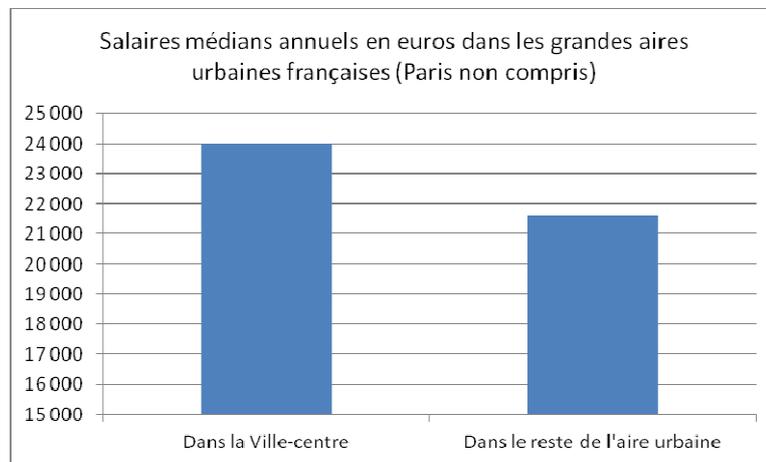
Le tableau est globalement le même pour les contrats à durée déterminée (CDD) dont la part décroît à mesure que l'on s'approche du centre de l'aire urbaine. **En moyenne, dans les banlieues et les couronnes des quatorze plus grandes aire urbaines, une offre sur six prend la forme d'un CDD contre un peu plus d'une sur dix dans les ville-centre.** Cet écart est particulièrement prononcé à Lyon (13,5% contre 8%), Rennes (20% contre 13%) et Grenoble (18% contre 11%).

Autrement dit, les emplois les plus stables sont plus nombreux dans la ville-centre que dans le reste de l'aire urbaine. Les banlieues et les couronnes concentrent au contraire une part beaucoup plus grande d'emplois précaires : **l'intérim et les CDD y représentent 50% en moyenne de l'ensemble des offres d'emplois contre 40% dans les ville-centre.** Cet écart est particulièrement marqué à Bordeaux (36% de CDD et d'intérim dans les offres d'emploi de la ville-centre contre 49% dans le reste de l'aire urbaine), à Strasbourg (35% contre 54%), à Grenoble (35,6% contre 51,4%) et à Rennes (42,5% contre 54%).

Le constat est identique concernant les niveaux de salaire (voir ci-après figure 6). **Le salaire médian proposé dans les banlieues et les couronnes (Paris non compris) est en moyenne de 21 600 euros brut par an, contre 24 000 euros dans les ville-centre,** soit 2 400 euros d'écart (11%). La différence est encore plus grande à Paris (24 000 euros contre 28 500 euros, soit 19%). Elle est également très marquée à Lyon (22 000 euros contre 26 000 euros, 18% d'écart), à Lille (près de 4 000 euros d'écart). Elle n'est en revanche que de 800 euros à Douai-Lens, la plus petite des aires urbaines considérées. Cette situation n'a rien de spécifique à notre pays. Elle est globalement la même aux Etats-Unis où les emplois de qualité se concentrent aussi dans les centres métropolitains, même si les emplois sont plus abondants en périphérie aux Etats-Unis, comme le faisait observer le sociologue et géographe Michael Storper lors du colloque annuel du Conseil d'orientation de l'emploi.

⁷ Selon Prism'emploi, la fédération professionnelle des entreprises du recrutement et de l'intérim.

Figure 6 : Salaires médians dans la Ville-centre et le reste de l'aire urbaine



Ces contrastes sont bien sûr encore plus prononcés si l'on considère les salaires bruts moyens. L'écart moyen, de ce point de vue, entre la ville-centre et le reste de l'aire urbaine est de 3 800 euros bruts par an sans compter l'aire parisienne. Il est de 5 000 euros à Lille, de 4 650 à euros à Paris et de 4 865 euros à Lyon, pour ne citer que les plus importants.

Ces différences de qualité des emplois traduisent naturellement d'importantes disparités dans la structure sectorielle des espaces considérés, c'est-à-dire dans la nature des activités proposées. Les secteurs d'activité⁸ concernés par les offres d'emploi que nous avons examinées présentent en effet des différences significatives entre les ville-centre et le reste de l'aire urbaine. Il suffit d'observer le top 10 des secteurs d'activité concernés par les offres d'emploi dans ces deux types d'espaces pour le constater (voir ci-après figure 7). Les dix premiers secteurs les plus représentés agrègent dans les deux cas près des trois quarts des offres, ce qui traduit une assez grande concentration sectorielle des opportunités. Toutefois, **les secteurs les plus représentés dans les ville-centre reflètent la plus forte présence des activités tertiaires avancées, des activités liées à l'économie de la connaissance et de l'information, et des activités liées aux fonctions siège et support des entreprises.**

Ainsi, un secteur comme l'informatique arrive au 4^e rang des secteurs les plus représentés dans les offres d'emplois des ville-centre (Paris non compris), avec plus de 7% des offres, alors qu'il n'apparaît pas dans le Top 10 des banlieues et des couronnes. Des secteurs comme « **Ressources humaines et gestion** » ou « **Comptabilité** » sont également absents du Top 10 du reste de l'aire urbaine alors qu'ils pèsent, à eux deux, près de 11% des offres d'emploi dans la ville-centre, soit un emploi sur dix. Inversement, des secteurs plus traditionnels comme l'industrie sont plus représentés dans le reste de l'aire urbaine (1^{er} rang du Top 10) que dans la ville-centre. **Des secteurs étroitement liés à l'économie résidentielle comme « Social et services à la personne » sont également logiquement plus représentés dans le reste de l'aire urbaine (2^e rang) que dans la ville-centre (7^e rang).**

⁸ Il s'agit de secteurs métier selon la nomenclature Jobijoba et non de secteurs d'activités au sens NAF et SIRET.

Ce tableau suggère que les ville-centre sont plus enchâssées dans le mouvement de transformation du tissu productif et la nouvelle division internationale du travail que le reste de l'aire urbaine. En même temps, il ne faut pas exagérer ces oppositions, car elles soulignent également d'importantes complémentarités : les personnes qui travaillent dans la ville-centre mais qui vivent en banlieue ou en deuxième couronne ont également besoin de services de santé, de commerces ou d'écoles à proximité de leur domicile. Et cette situation ne concerne pas seulement les classes moyennes inférieures et les revenus modestes pour qui le logement dans la ville-centre est trop coûteux. Les cadres et les diplômés de la nouvelle économie sont parfois les premiers à rechercher un cadre de vie agréable et les bénéfices d'une économie résidentielle de qualité à l'écart des zones les plus congestionnées de l'aire urbaine.

Figure 7 : Top 5 des offres d'emploi par secteur



NB : La colonne de gauche "Aire urbaine" désigne l'ensemble de l'aire urbaine moins la ville-centre.

La comparaison du Top 10 des métiers visés dans les offres d'emploi dans la ville-centre et dans le reste de l'aire urbaine (voir ci-après figure 8) inspire des commentaires voisins. **Les métiers de service à la personne (Baby-sitter, Assistante maternelle, Auxiliaire de vie sociale...) sont beaucoup plus représentés en dehors de la ville-centre.** Ce qui est logique : ils font partie d'une économie résidentielle attachée aux lieux de résidence. La garde des enfants en bas âge (notamment après l'école) est en particulier un enjeu majeur pour des foyers dont les actifs travaillent de plus en plus loin de leur domicile et/ou avec des horaires atypiques. Ainsi, **en dehors des ville-centre, plus d'une offre d'emploi sur dix concerne la garde des enfants.** Inversement, les métiers liés à l'activité commerciale (Commercial, Vendeur, Préparateur de commandes...) et à la vie des entreprises (Technicien de maintenance, Comptable...) sont plus représentés dans la ville-centre.

Figure 8 : Top 10 des métiers visés dans les offres d'emploi (Paris non compris)

Rang	Ville-centre	%	Rang	Reste de l'aire urbaine	%
1	Commercial	2,73	1	Baby-sitter	5,37
2	Technicien de maintenance	2,06	2	Assistante maternelle	4,01
3	Cariste	1,7	3	Technicien maintenance	1,55
4	Vendeur	1,39	4	Préparateur de commandes	1,39
5	Mécanicien	1,29	5	Cariste	1,39
6	Carrossier	1,18	6	Professeur	1,35
7	Préparateur de commandes	1,18	7	Commercial	1,27
8	Comptable	1,13	8	Vendeur	1,27
9	Boucher	1,11	9	Auxiliaire de vie sociale	1,27
10	Manutentionnaire	1,08	10	Comptable	1,13

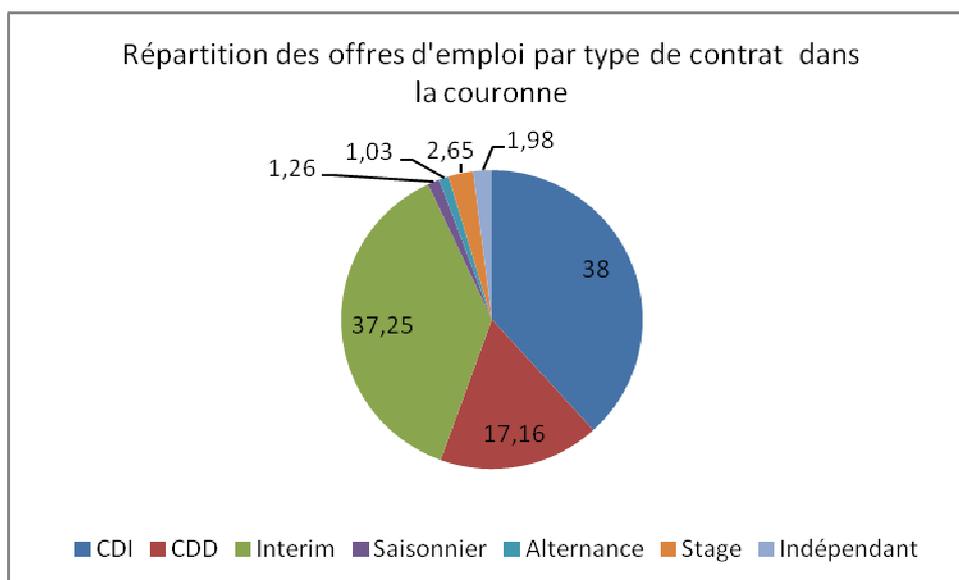
Lecture : Les données les plus significatives de ce tableau concernent les deux premiers rangs du top 10 du reste de l'aire urbaine - Baby-sitter et Assistante maternelle - qui totalisent à eux seuls près de 10% des offres. Les métiers ayant des valeurs inférieures à 2% peuvent être moins significatifs dans la mesure où certains métiers sont très facilement identifiables et d'autres beaucoup moins. Les métiers d'informaticien, par exemple, peuvent regrouper un grand nombre d'offres sans apparaître dans ce classement pour la seule raison qu'ils se manifestent dans les offres sous une multitude de qualifications spécialisées ("développeur Java", "développeur Web", etc.).

1.3 - Le décrochage des couronnes périurbaines

Si l'on observe à présent le poids relatif du pôle urbain (c'est-à-dire l'ensemble formé par la ville-centre et sa banlieue) par rapport à la couronne (c'est-à-dire la grande périphérie des aires urbaines), le décrochage est encore plus net : **90% des offres d'emploi en ligne recensées dans les 15 plus grandes aires urbaines françaises se situent à l'intérieur des pôles urbains**. Même observation pour les recherches d'emploi : **88% des recherches en ligne ciblent les pôles urbains**. L'intensité de ce phénomène est particulièrement développée dans les aires lilloise, bordelaise, niçoise, rouennaise et montpelliéraine. Elle est en revanche légèrement moins forte à Rennes et Strasbourg, même si l'écart reste très net là aussi. Ces variations peuvent être liées à la morphologie géographique de l'aire urbaine et à des effets de spécialisation économique qu'il faudrait analyser au cas par cas. Mais, dans l'ensemble, les écarts restent très prononcés.

La qualité des emplois proposés est également plus dégradée dans la couronne que dans le pôle urbain (voir ci-après figure 9). Dans les 15 plus grandes aires urbaines françaises, **CDD et Intérim représentent la moitié (51%) des offres d'emploi dans la couronne et un peu moins des deux cinquièmes (37,6%) dans le pôle urbain**. Quant aux salaires, ils sont sans surprise plus élevés dans le pôle urbain - où le salaire brut médian atteint 24 000 euros par an - que dans la couronne - où le salaire brut médian atteint 21 600 euros par an, soit 2 400 euros de moins. En termes sectoriels, les secteurs propres à l'économie résidentielle sont naturellement plus représentés dans la couronne que dans le pôle urbain dont le profil général se rapproche des ville-centre.

Figure 9 : Répartition des offres d'emploi par type de contrats dans la couronne



2 - LA DISTANCE A L'EMPLOI

Nous avons également essayé d'observer les recherches d'emploi en ligne dans les grandes aires urbaines françaises – au total, un million de recherches ont été examinées sur l'année 2015 – et de les mettre en rapport avec la géographie des offres. Nos conclusions sont ici plus modestes et moins tranchées, pour des raisons qui tiennent à la fois à la nature des données considérées et aux spécificités morphologiques des aires urbaines retenues. Toutefois quelques éléments nous semblent mériter d'être soulignés.

2.1 - Une moindre concentration des recherches d'emploi

Même si offres et recherches sont particulièrement concentrées dans le cœur des métropoles, on note que cette concentration est légèrement moindre concernant les recherches. Alors que l'activité tend à se rassembler dans le cœur des aires urbaines, les désirs de localisation des actifs restent plus dispersés. **Les ville-centre concentrent près de 60% des offres (Paris non comprise), mais elles ne rassemblent qu'un peu moins de 50% des recherches.** Cet écart suggère qu'une partie non négligeable des recherches se tourne vers les zones moins denses où les offres sont aussi moins nombreuses, faute de pouvoir ou de vouloir accéder au marché du travail de la ville-centre.

Au total, ces données font soupçonner diverses formes de désajustement géographiques entre offre et demande. C'est cette « distance à l'emploi » que nous avons essayé d'approcher.

2.2 - La distance entre offre et demande

La mesure de cette distance est malaisée car nous ne connaissons pas les lieux de résidence des candidats : nous ne connaissons le plus souvent que les lieux où ils déclarent être susceptibles d'aller travailler, c'est-à-dire le ciblage géographique de leurs recherches. **Les recherches d'emploi racontent donc principalement les désirs de localisation.** Or, on peut faire l'hypothèse que les gens ne cherchent pas uniquement du travail dans l'environnement immédiat de leur lieu de résidence. Leurs recherches intègrent certainement leurs capacités de mobilité physique (temps de trajet entre domicile et lieu de travail éventuel, que ce soit en voiture ou par les transports en commun, coût de déplacement...). Il est également très probable que leurs recherches soient elles-mêmes polarisées par les zones où les offres sont les plus nombreuses, de manière à maximiser les chances de trouver « chaussure à son pied ».

La distance entre le barycentre des recherches et des offres au sein d'une même aire urbaine sous-estime donc grandement la distance entre zones d'emploi et zones de résidence car elle exprime en réalité l'écart résiduel entre ce qui est perçu comme possible par les chercheurs d'emploi en termes de mobilité, et ce qui est possible en termes d'offres. Il faut donc comprendre cet indicateur comme la valeur approchée d'un écart net entre le possible des candidats et le possible des offres d'emploi.

Cet indicateur, construit à partir de l'écart kilométrique entre le barycentre des recherches et le barycentre des offres, fait apparaître des distances moyennes comprises entre 0,4 et 2 km dans toutes les grandes aires urbaines considérées. **Dans les 14 plus grandes aires urbaines françaises, l'indicateur a une valeur moyenne de 1,36 km.** Il culmine à 1,9 km à Paris et Strasbourg, et il tombe à 0,4 km à Douai-Lens et 0,53 km à Rouen.

Les aires urbaines qui se situent nettement au-dessus de la moyenne, outre Paris (+40%) et Strasbourg (+40%), sont Rennes (+32%), Nice (+25%), Marseille (+12%) et Toulouse (+20%). Les aires urbaines où cette distance est assez nettement en dessous de la moyenne sont Douai-Lens (-70%), Rouen (-60%), Lille (-26%) et Grenoble (-23%). Il est à noter qu'il n'y a pas de corrélation nette entre la taille de l'aire urbaine et l'indicateur de distance.

Mais les barycentres ne sont que des moyennes spatialisées qui peuvent masquer les principaux problèmes. Pour donner une idée du type de biais qu'ils peuvent présenter, il faut, par exemple, imaginer que le barycentre d'une couronne de recherches toutes éloignées du centre se trouverait mécaniquement dans le voisinage du centre, c'est-à-dire proche de l'endroit où les offres risquent d'être concentrées ! Si l'on veut y voir plus clair, il faut donc observer la dispersion des résultats.

Exprimé en km, l'indice de dispersion indique la moyenne des distances entre la localisation d'une offre (ou une recherche) et le barycentre des offres (ou des recherches). Il en ressort que **les offres d'emploi sont particulièrement dispersées (plus de 25 km de distance moyenne et jusqu'à 49 km) dans les aires urbaines de Paris, Strasbourg, Nice, Rennes et Toulouse.** Elles sont en revanche peu dispersées (moins de 15 km de distance moyenne) à Montpellier, Lille, Rouen, Douai-Lens et Nantes.

De grandes distances moyennes ne sont pas nécessairement problématiques en elles-mêmes : ce qui compte, c'est le temps nécessaire pour les parcourir, et donc l'efficacité des moyens de transports dont disposent les personnes concernées. C'est pourquoi il importe d'observer **les écarts entre la dispersion des offres et la dispersion des recherches.** Ces écarts **sont particulièrement prononcés à Strasbourg, Paris, Toulouse et Nice.** Dans ces aires urbaines, les recherches sont beaucoup plus concentrées que les offres, ce qui suggère que de nombreux candidats ont un rayon de recherche trop étroit pour maximiser leur chance de trouver un emploi. D'une manière générale, les offres sont plus dispersées que les recherches dans neuf des quinze aires urbaines considérées. Le cas contraire ne se présente qu'à Lyon, Rouen, Marseille, Nantes et Grenoble, et encore avec des indices de dispersion et des écarts entre offres et recherches qui restent raisonnables⁹.

⁹ Le cas de Grenoble doit être mis à part : les forts indices de dispersion des offres et des recherches sont liés au fait que l'aire urbaine présente deux pôles d'attraction distants l'un de l'autre (voir la carte de l'aire urbaine grenobloise ci-après p. 19).

Figure 10 : Dispersion des offres et des recherches d'emploi

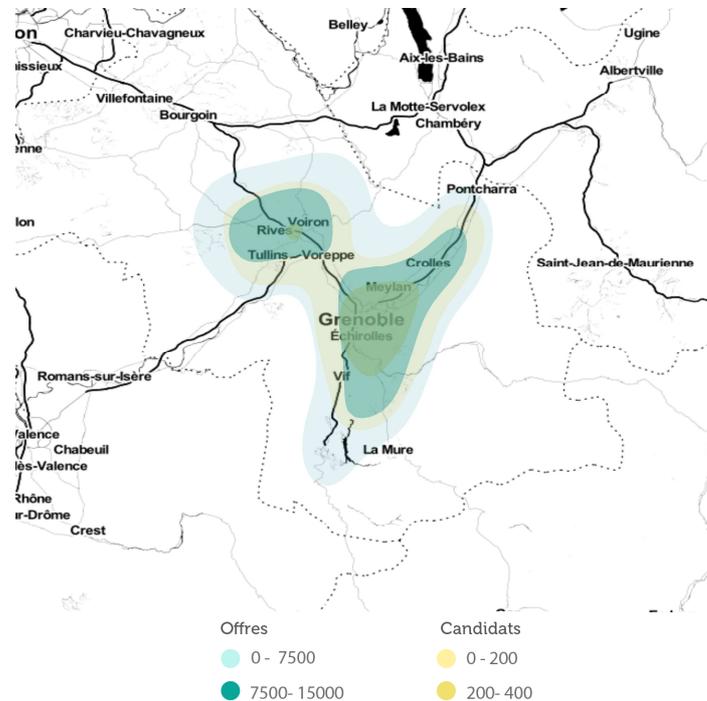
<i>Aire urbaine</i>	<i>Dispersion des offres (km)</i>	<i>Dispersion des recherches (km)</i>	<i>Ecart</i>
Strasbourg (partie française)	43	14	29
Paris	49	30	19
Toulouse	28	15	13
Nice	35	23	12
Rennes	29	25	4
Bordeaux	17	14	3
Douai - Lens	12	10	2
Montpellier	6	4	2
Toulon	13	12	1
Lille (partie française)	7	7	0
Lyon	22	23	-1
Rouen	9	10	-1
Marseille - Aix-en-Provence	17	19	-2
Nantes	13	16	-3
Grenoble	60	64	-4

Pour nous faire une idée plus précise de la répartition des offres et des recherches au sein des aires urbaines, nous avons enfin cherché à cartographier la concentration des offres et la celle des recherches. Nous pouvons ainsi visualiser les zones de recouvrement entre recherches et offres, et les zones de désajustement (forte concentration d'offres mais faible concentration de recherches, ou l'inverse).

Dans l'ensemble, les zones de forte densité d'offres et les zones de forte densité de recherches ont de larges intersections (c'est le cas par exemple à Lille, Rennes ou Rouen...). Toutefois deux situations typiques se dégagent de l'examen des cartes :

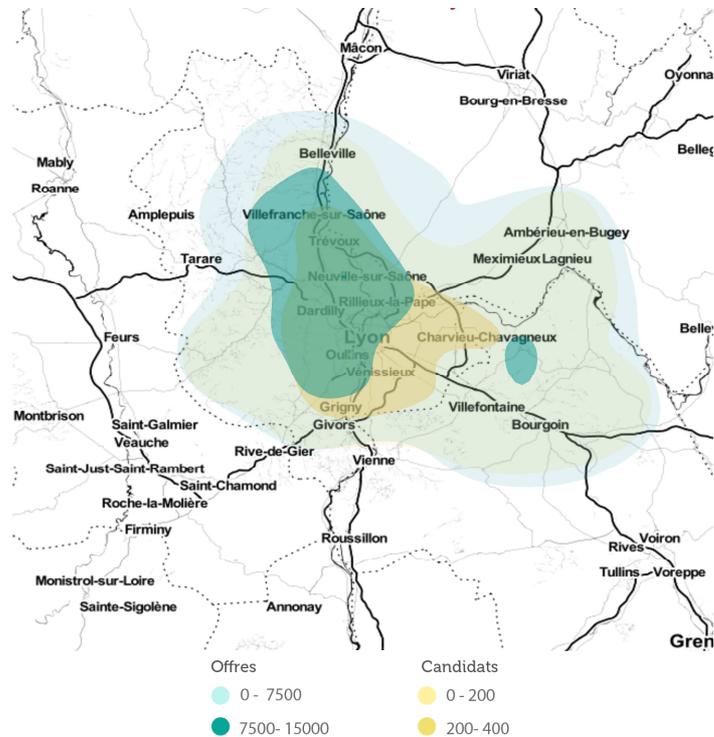
- a) **Des aires urbaines pour lesquelles on observe une bonne adéquation entre les recherches des candidats et les zones d'offre les plus denses.** C'est le cas à Grenoble, Douai-Lens, Rouen, Toulon et Nantes. Dans ces aires urbaines, les chercheurs d'emploi regardent « au bon endroit ». Mais il reste alors de nombreux espaces où l'offre est dense et les recherches plus faibles (Nord-est et Sud de l'aire grenobloise, Est de l'aire nantaise...), suggérant qu'une part significative des chercheurs d'emploi doivent finalement élargir le périmètre de leur recherche.

Figure 11 : Concentration d'offres d'emploi et des recherches des candidats pour l'aire urbaine de Grenoble



- b) Des aires urbaines où les zones de concentration des recherches et celles de concentration des offres se croisent dans la ville-centre, mais sont assez largement désajustées dans le reste de l'aire urbaine. C'est le cas à Lyon, Marseille, Bordeaux et Toulouse. Ces aires urbaines présentent de larges espaces où les recherches se concentrent dans des zones de faible densité d'offre (Sud-est de l'aire lyonnaise, Ouest de l'aire bordelaise ou encore de l'aire toulousaine...). Dans ces espaces, les attentes des chercheurs d'emplois sont certainement souvent déçues. Inversement, les mêmes aires urbaines présentent de larges espaces où les offres se concentrent dans des zones de faible densité des recherches (Nord-Ouest de l'aire lyonnaise, Est de l'aire bordelaise, Sud-ouest de l'aire toulousaine, Ouest de l'aire marseillaise...). C'est dans ces agglomérations que les offres d'emploi et les attentes des chercheurs d'emploi se recouvrent le plus imparfaitement.

Figure 12 : Concentration d'offres d'emploi et des recherches des candidats pour l'aire urbaine de Lyon



Entre ces deux situations, de nombreuses variations existent et appellent une lecture monographique qui excéderait le cadre de ce rapport mais que les annexes présentées ci-après permettront de nourrir.

CONCLUSION

Faut-il déplorer l'hyperconcentration des offres d'emploi dans le cœur des métropoles françaises ? De nombreux élus s'en inquiètent car, à leurs yeux, cette captation de l'emploi par le cœur des métropoles est souvent interprétée comme la cause du dépérissement économique de leur commune. Ils plaident en conséquence pour une répartition géographique plus équitable des opportunités de développement économique.

Certains sont également tentés par la dénonciation de « l'abandon des périphéries » et le procès des grandes villes et de leur banlieue. Ils mettent en avant le fait que le vote aux extrêmes, et notamment le vote pour le Front national, se concentre de manière significative dans les espaces de moindre densité de population, les plus déconnectés du cœur des métropoles.

Faut-il donc déplorer ce que nous observons très nettement dans ce rapport, à savoir une forte concentration des opportunités d'emploi dans les ville-centre au moment même où les ménages tendent à s'éloigner de ces centres ? En réalité, **le fait que les emplois se concentrent et que les actifs s'étaient est moins inquiétant que ce que l'on pourrait croire**. Si les emplois s'étaient de la même façon que la population, rien ne garantirait que des offres en seconde couronne seraient accessibles aux actifs habitant en seconde couronne mais dans d'autres quadrants de l'aire urbaine. Au contraire : ces emplois seraient moins accessibles pour eux, voire deviendraient inaccessibles car situés à plus d'une heure de trajet de leur lieu de résidence.

La concentration des emplois dans le centre de l'aire urbaine, qui peut inquiéter les élus de la couronne, permet en réalité un meilleur fonctionnement du marché du travail, au bénéfice des entreprises et des actifs, un meilleur appariement offre-demande, et une meilleure accessibilité grâce aux transports radiaux. En bref, alors que beaucoup déplorent la périurbanisation des ménages, c'est celle des emplois qui serait réellement dangereuse et potentiellement sclérosante. **La distance la plus problématique est celle qui sépare des demandeurs d'emplois de deuxième couronne, d'offres situées en deuxième couronne, mais dans un tout autre secteur de l'aire urbaine** (pas ou peu de transports concentriques, effets de croisement avec déplacements radiaux générant de la congestion, distance plus importantes, etc.). La méfiance traditionnelle des élus locaux contre la métropolisation devrait ainsi laisser place à une compréhension plus fine des complémentarités entre ville-centre et aire urbaine. En particulier pour aider aux mobilités et faciliter une vie pendulaire dont la dynamique d'ensemble s'impose un peu partout.

L'hyperconcentration actuelle des emplois dans le cœur des métropoles peut finalement s'avérer une bonne chose, mais sous certaines conditions qu'il importe de pointer. La première concerne les possibilités d'accès aux zones d'emploi¹⁰. Elles impliquent **un réseau de transport efficace, permettant des navettes domicile-travail rapides et peu coûteuses**. C'est très inégalement le cas aujourd'hui. Les ménages qui habitent la couronne de l'aire urbaine sont

¹⁰ Nous entendons ce terme ici dans un sens générique et non dans le sens technique de la nomenclature de l'Insee.

souvent contraints d'utiliser la voiture pour se déplacer vers les zones d'emploi¹¹, ce qui a un coût non seulement en temps, mais aussi en argent (essence et frais divers liés au véhicule, péages éventuels, coût de stationnement ou de parking dans le cœur de l'agglomération, coût de garde d'enfants le soir entre la fin de l'école et le retour des parents au domicile, etc.). Pour les plus modestes d'entre eux, ceux dont les salaires sont dans le voisinage immédiat du Smic, l'accès aux zones d'emploi les plus denses peut donc s'avérer particulièrement complexe : ils ne passent pas forcément plus de temps que les autres dans les transports, mais ceux-ci leur coûtent souvent plus cher alors qu'ils ont moins de ressources que la moyenne.

C'est pourquoi l'optimisation du réseau de transport ne suffit pas : il faut aussi pousser les communes de banlieue, en particulier les plus proches de la ville-centre et les plus résidentielles, à adopter des politiques moins malthusiennes en matière de logement et d'urbanisation, et à cesser de se protéger de toute densification. Bref, à être plus accueillante aux revenus modestes. Terra Nova a déjà fait des propositions dans ce sens¹².

L'accès aux emplois du cœur de l'aire urbaine pourrait également être facilité, dans un certain nombre de secteurs et de métiers, par **le développement du télétravail** dont le récent rapport Mettling a souligné la dynamique dans notre pays. Le télétravail présente des avantages pour les actifs (moins de déplacements, plus de souplesse d'organisation domestique...), pour les employeurs (économie de locaux notamment) et des externalités positives pour la collectivité (moins de congestion, moins d'émissions de gaz à effet de serre...). Il peut en aller de même pour des créateurs d'entreprises qui s'installent dans des lieux depuis lesquels, grâce aux technologies numériques, ils peuvent gérer à distance tout ou partie de leur activité.

L'autre condition, c'est une **meilleure gestion de l'empreinte environnementale** d'un tel système territorial. L'étalement urbain n'est pas une bonne nouvelle pour l'environnement, on le sait. Mais il ne sert à rien de pleurer sur le lait renversé... On peut et l'on doit à présent à la fois favoriser le développement de villes plus compactes – ce qui signifie que les ville-centre et leur environnement immédiat devront accueillir à nouveau davantage de populations dans le futur – et favoriser la transition écologique dans les espaces périurbains¹³.

Enfin, il importe que les pouvoirs publics territoriaux s'attachent à créer les conditions d'une **complémentarité plus harmonieuse entre les centres productifs et les zones résidentielles**, car ce sont souvent les mêmes personnes qui sont concernées par les uns et les autres. Au final, la qualité de vie des individus repose sur les deux ! La forte demande de services à la personne, en particulier en matière de garde d'enfants (une offre d'emploi sur dix en dehors des ville-centre, comme on l'a vu), est aussi l'expression de l'éloignement domicile-travail. Pour les publics les plus

¹¹ Une étude réalisée sur l'aire urbaine d'Aix-Marseille montre par exemple que plus les zones résidentielles sont de faible densité et plus les zones d'emploi sont éloignées des zones résidentielles, moins les actifs peuvent profiter des transports en commun et des modes de transport doux (vélo, marche...), et plus ils utilisent leur voiture. Ainsi les actifs du pôle d'emploi des Milles utilisent leur voiture dans 95% des cas. La même étude montre que le choix de la voiture varie également en fonction des coûts de stationnement. Voir « Les déplacements dans l'espace métropolitain », *Focus*, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, octobre 2012.

¹² Voir les travaux de Terra Nova sur ce sujet : Pierre Musseau, « Quelle politiques pour la France périurbaine ? », I et II, oct./nov. 2014.

¹³ *Ibid.*

modestes et les plus exposés aux horaires atypiques, une politique d'aide à la garde d'enfants, voire d'offre de services en la matière, et plus largement tout ce qui est de nature à simplifier la vie quotidienne et la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ou domestique, irait dans le sens d'une plus grande fluidité du marché du travail au sein des aires urbaines.

Annexes - Indicateurs démographiques et emploi par aire urbaine

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de

PARIS



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

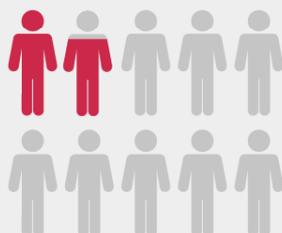
1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine

Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine

18%



Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

41,8%
Ville centre

58,2%
Aire Urbaine



Recherche des internautes

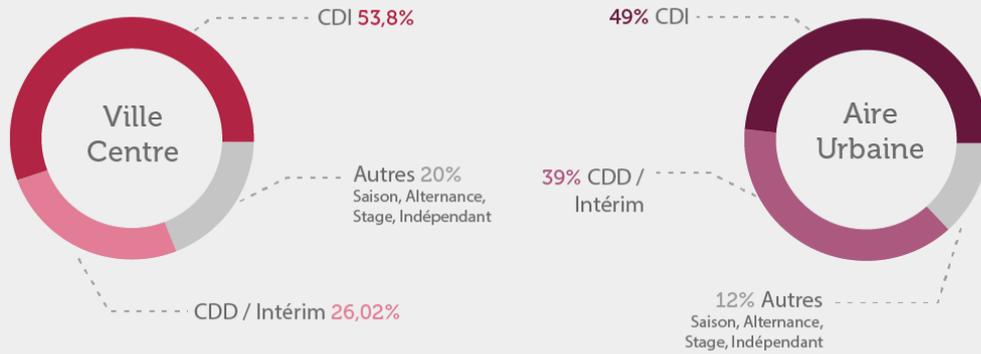
Répartition des recherches sur l'année 2015

31%
Ville Centre

69%
Aire Urbaine



Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



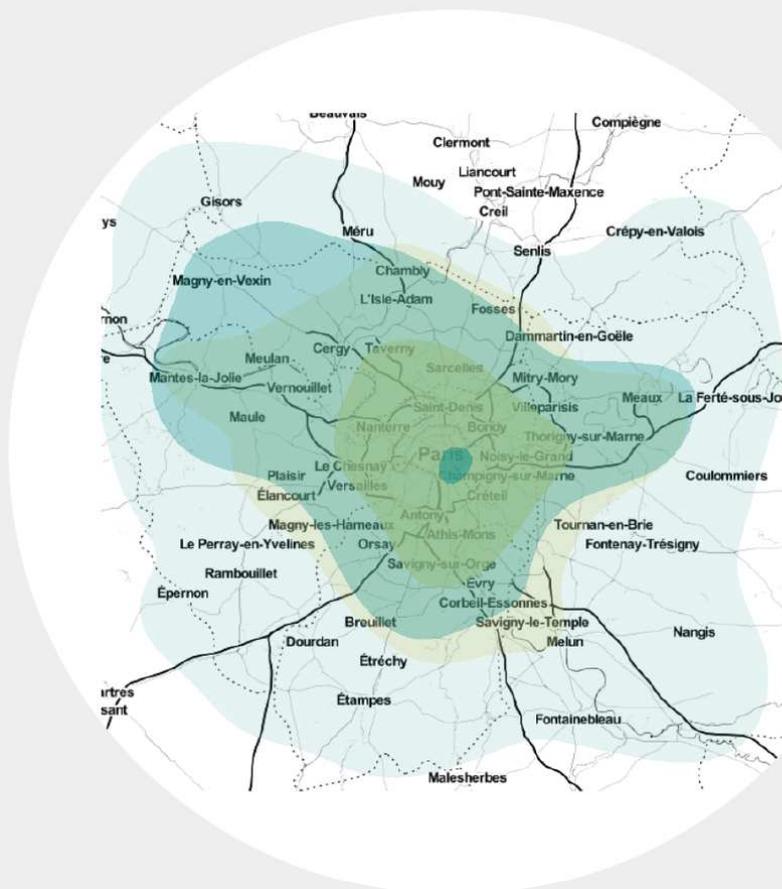
Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi
Aire urbaine : Paris

7,8%
Couronne

92,2%
Pôle Urbain

Carte de Paris



Offres

- 0 - 300000
- 300000 - 600000

Candidats

- 0 - 5000
- 5000 - 10000

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Lyon



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine

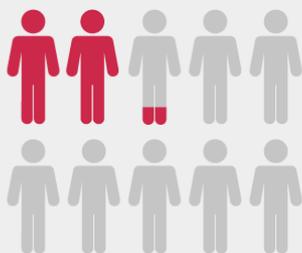


Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine

22%



Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

52,2%
Ville centre

47,8%
Aire Urbaine



Recherche des internautes

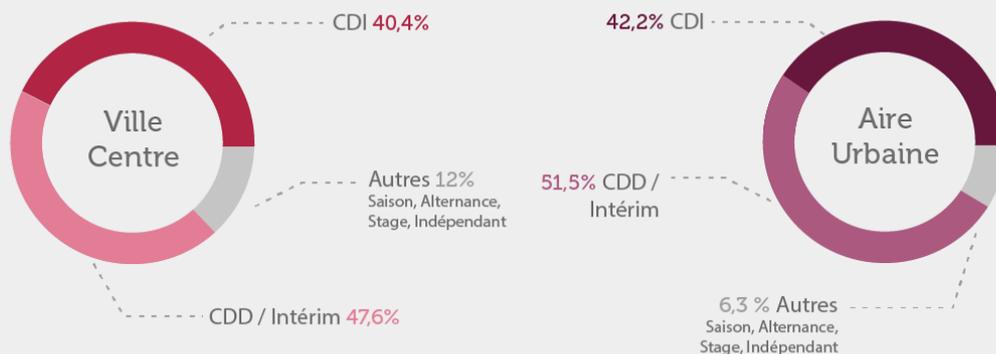
Répartition des recherches sur l'année 2015

50,2%
Ville Centre

49,8%
Aire Urbaine



Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi
Aire urbaine : Lyon

15,4%

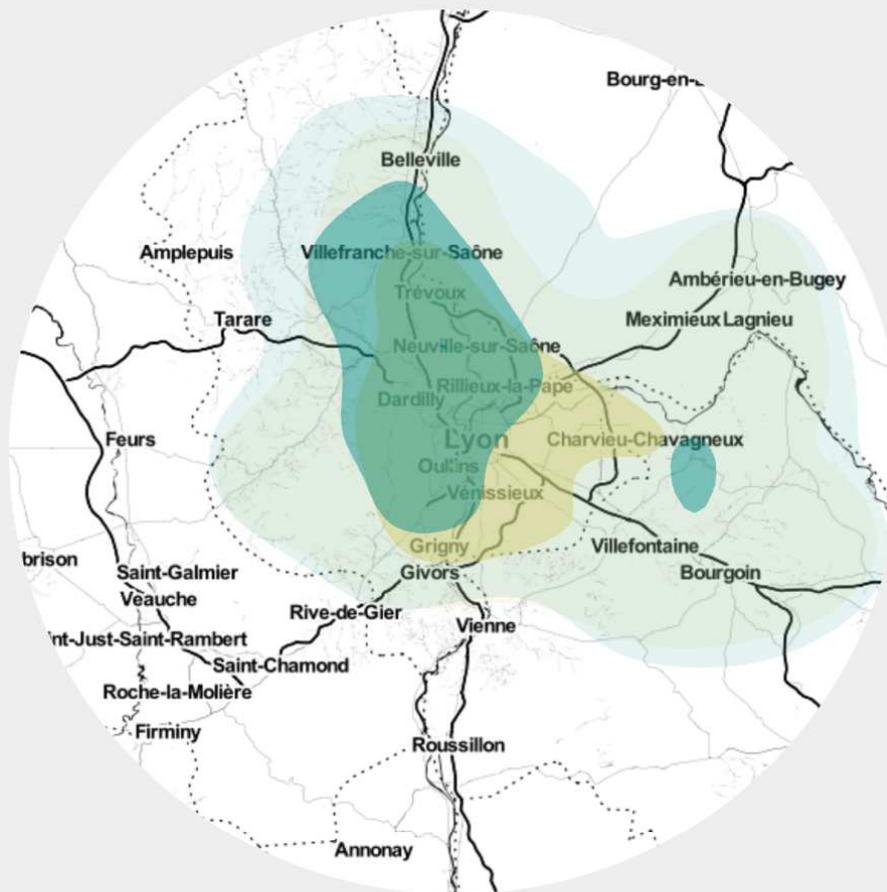
Couronne



84,6%

Pôle Urbain

Carte de Lyon



Offres

- 0 - 75000
- 75000 - 150000

Candidats

- 0 - 1500
- 1500 - 2000

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Marseille



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

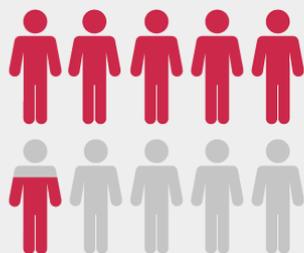
1+2 : Pôle Urbain

1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine

Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine



58%

Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

70%
Ville centre

30%
Aire Urbaine

Recherche des internautes

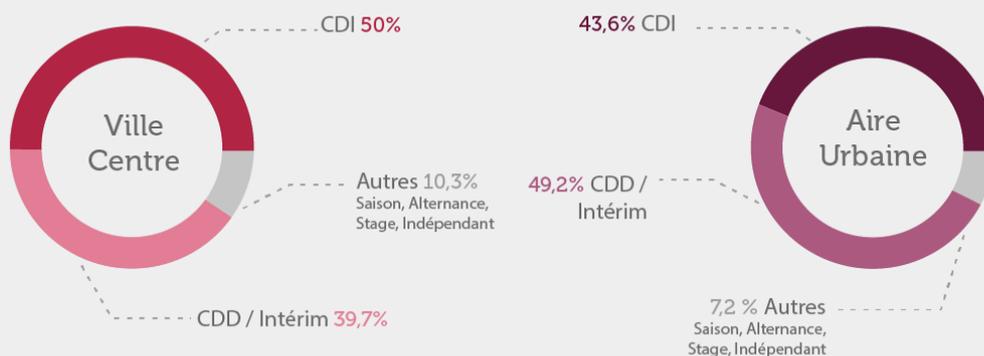
Répartition des recherches sur l'année 2015



63,3%
Ville Centre

36,4%
Aire Urbaine

Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi
Aire urbaine : Marseille

3,52%

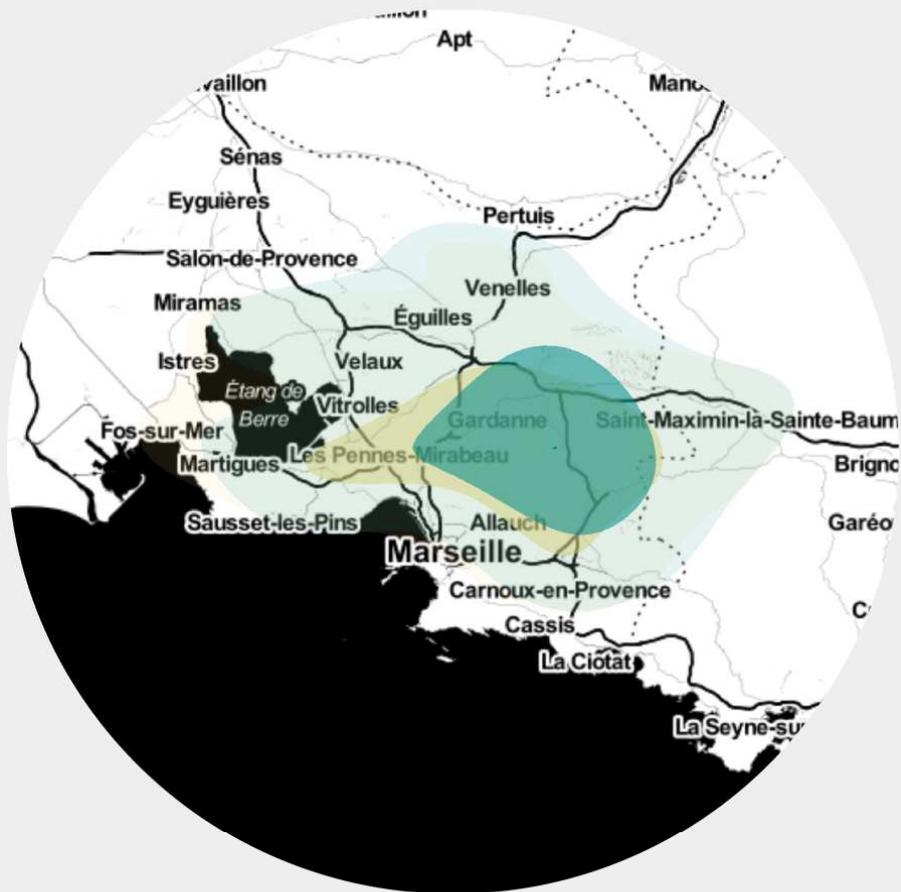
Couronne



96,4%

Pôle Urbain

Carte de Marseille



Offres

0 - 50000

50000 - 100000

Candidats

0 - 750

750 - 1000

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Lille



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine

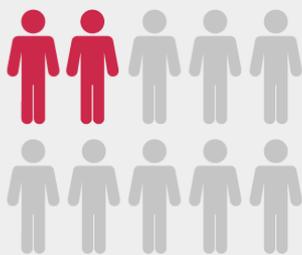


Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine

20%



Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

65,7%
Ville centre

34,2%
Aire Urbaine



Recherche des internautes

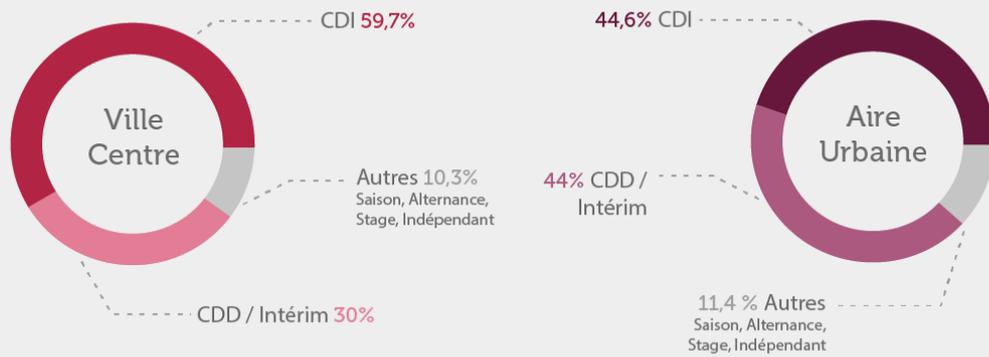
Répartition des recherches sur l'année 2015

54,2%
Ville Centre

45,8%
Aire Urbaine



Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

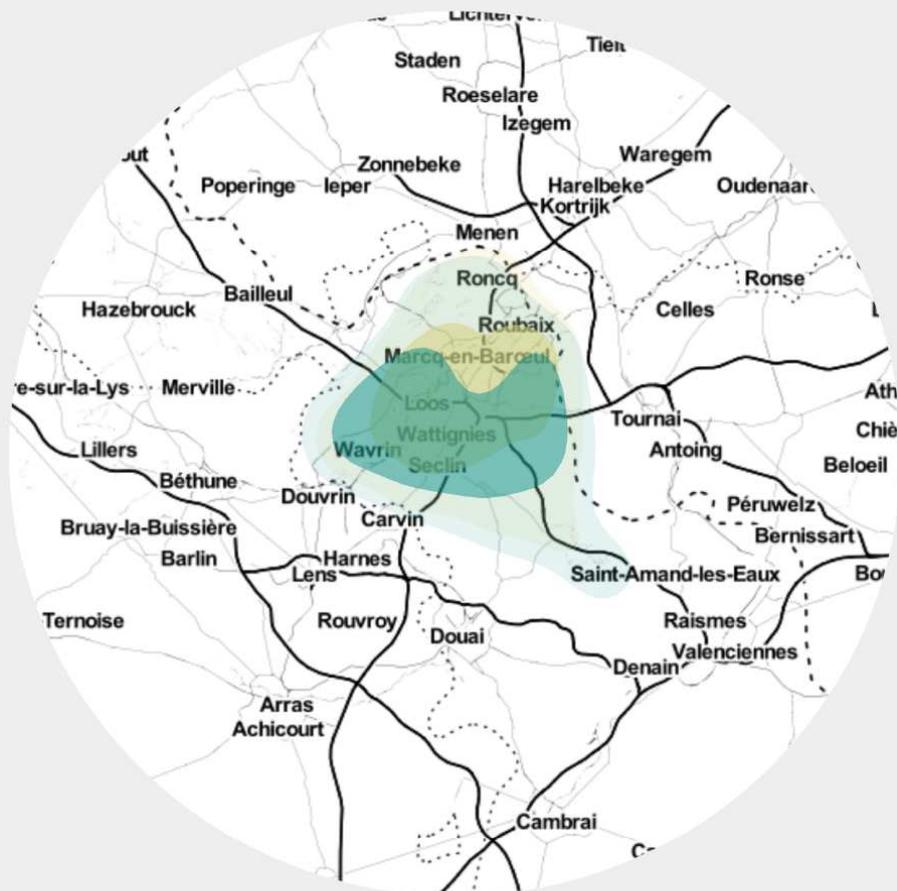
Offres emploi
Aire urbaine : Lille

3,5%
Couronne



96,5%
Pôle Urbain

Carte de Lille



Offres

0 - 50000

50000 - 100000

Candidats

0 - 750

750 - 1000

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Nice



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

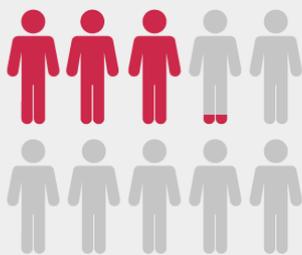
1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine



Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine



Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

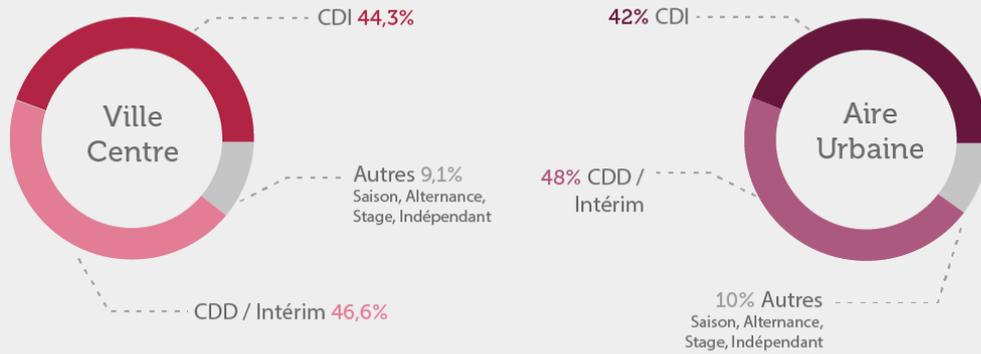


Recherche des internautes

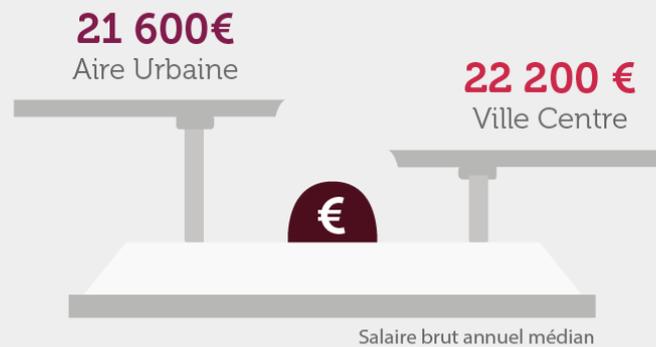
Répartition des recherches sur l'année 2015



Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

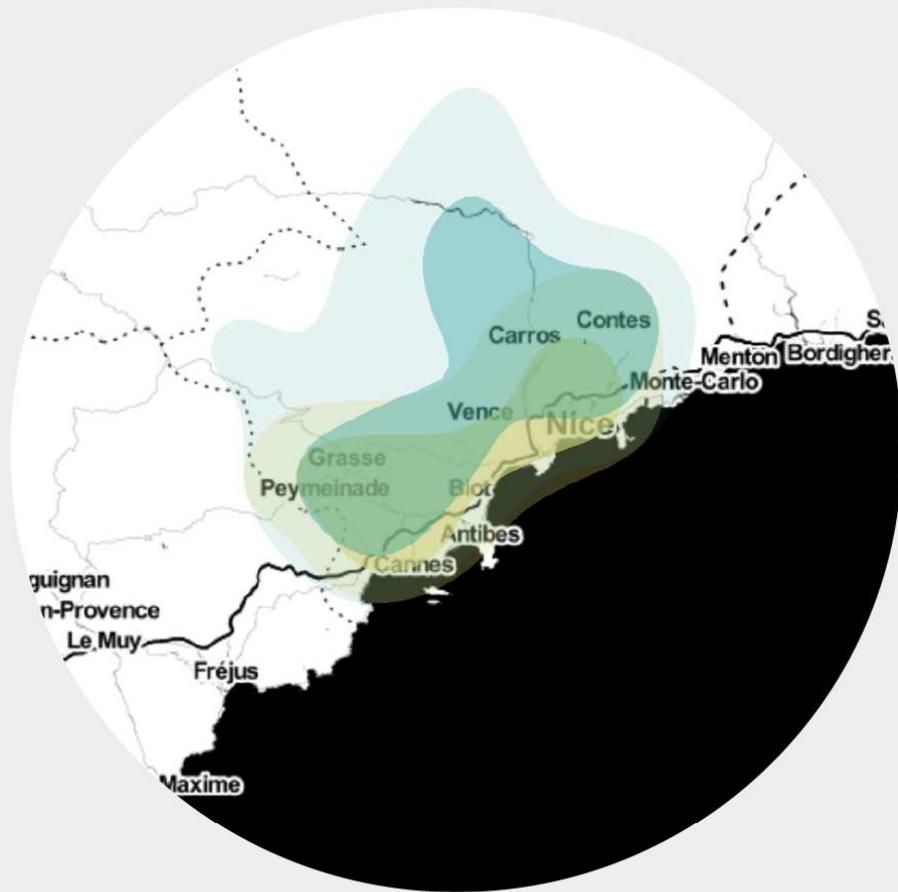
Offres emploi
Aire urbaine : Nice

3,5%
Couronne



96,5%
Pôle Urbain

Carte de Nantes



Offres

- 0 - 50000
- 50000 - 100000

Candidats

- 0 - 750
- 750 - 1000

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Toulouse



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

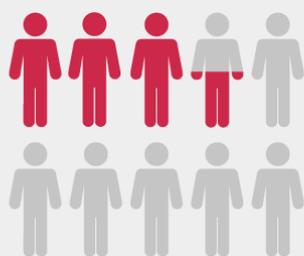
1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine



Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine



36%

Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

63,5%
Ville centre

36,5%
Aire Urbaine

Recherche des internautes

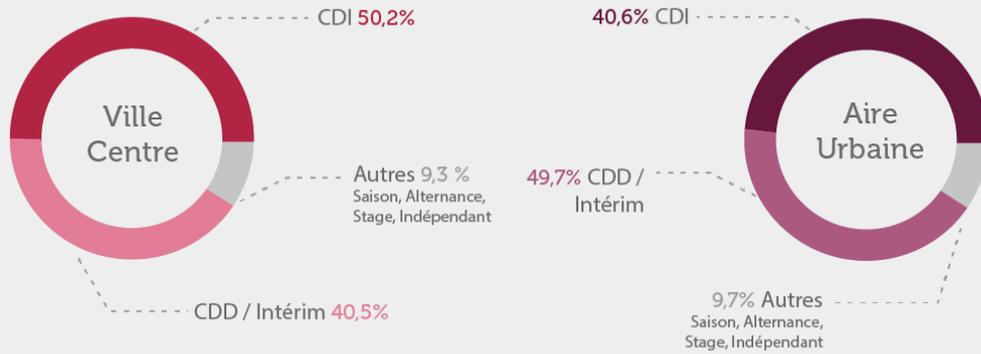
Répartition des recherches sur l'année 2015



62,4%
Ville Centre

37,6%
Aire Urbaine

Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



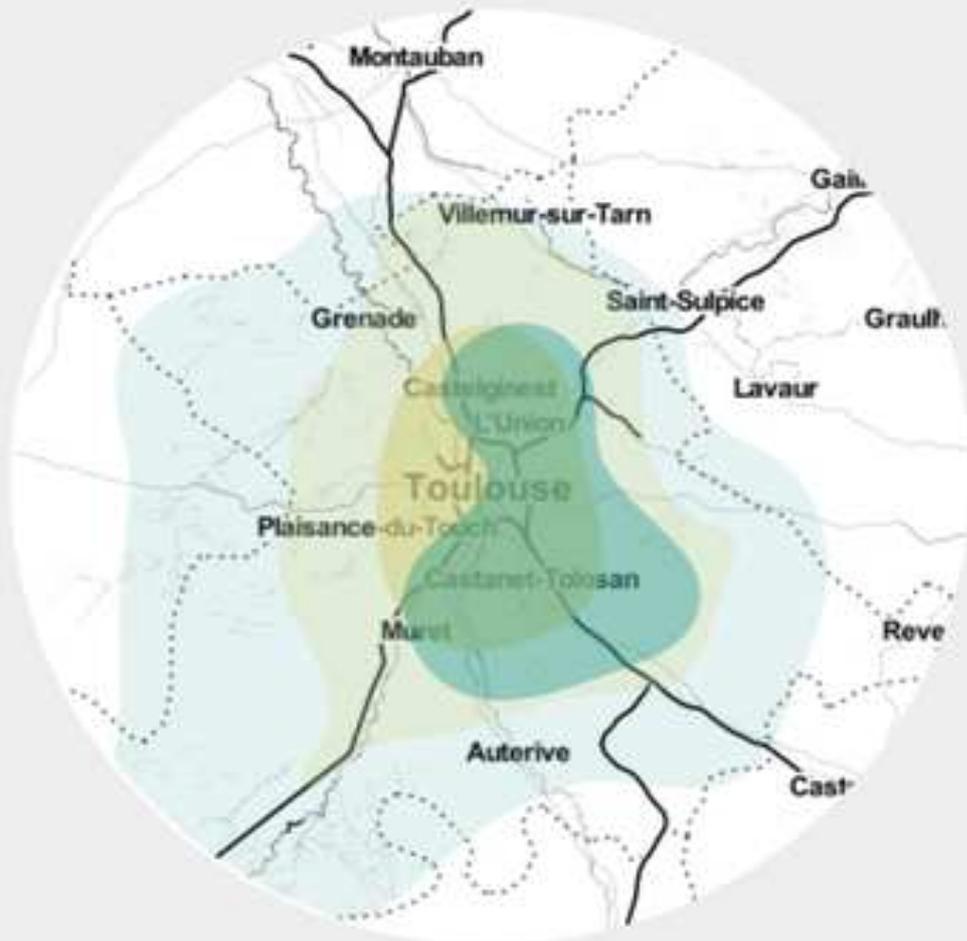
Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi
Aire urbaine : Toulouse

12,5%
Couronne

87,5%
Pôle Urbain

Carte de Toulouse



Offres

- 0 - 7500
- 7500 - 15000

Candidats

- 0 - 200
- 200 - 400

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Bordeaux



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine

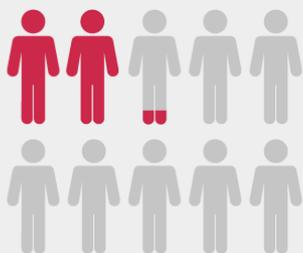


Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine

21%



Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

56,2%
Ville centre

43,8%
Aire Urbaine



Recherche des internautes

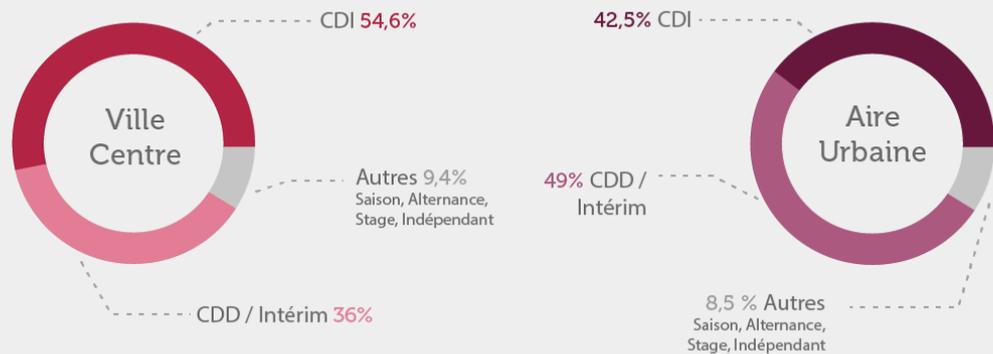
Répartition des recherches sur l'année 2015

60%
Ville Centre

40%
Aire Urbaine



Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



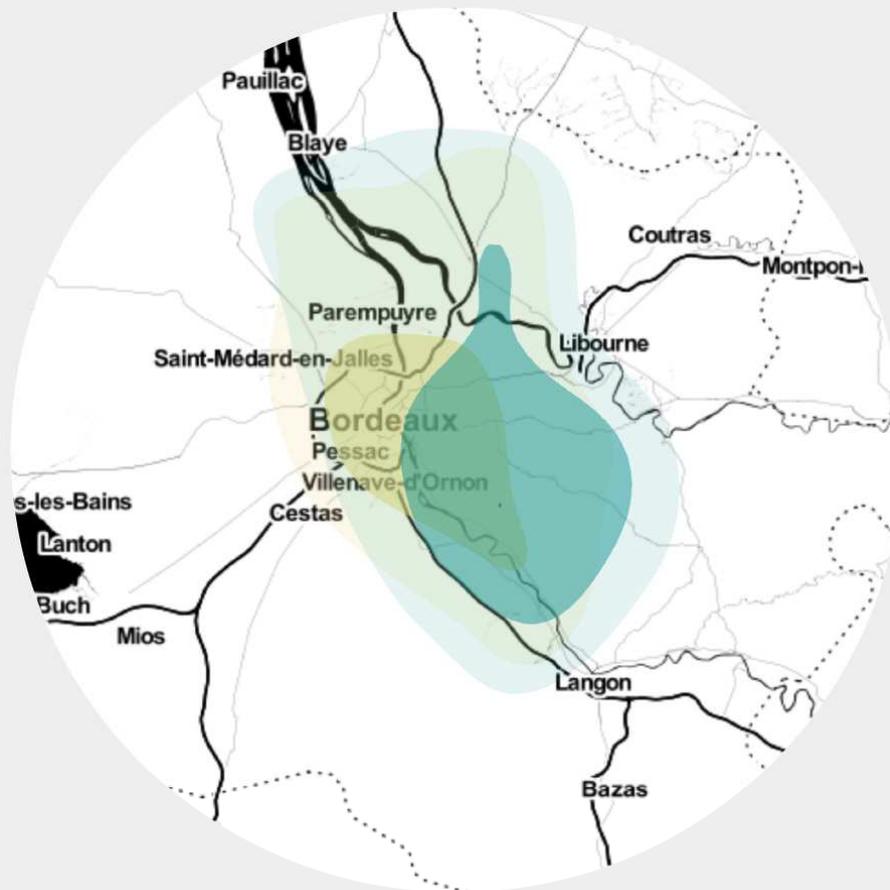
Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi
Aire urbaine : Bordeaux

10,2%
Couronne

89,8%
Pôle Urbain

Carte de Bordeaux



Offres

- 0 - 50000
- 50000 - 100000

Candidats

- 0 - 1500
- 1500 - 2000

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Nantes



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

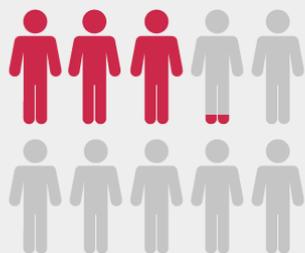
1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine



Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine



32%

Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

69,3%
Ville centre

30,7%
Aire Urbaine

Recherche des internautes

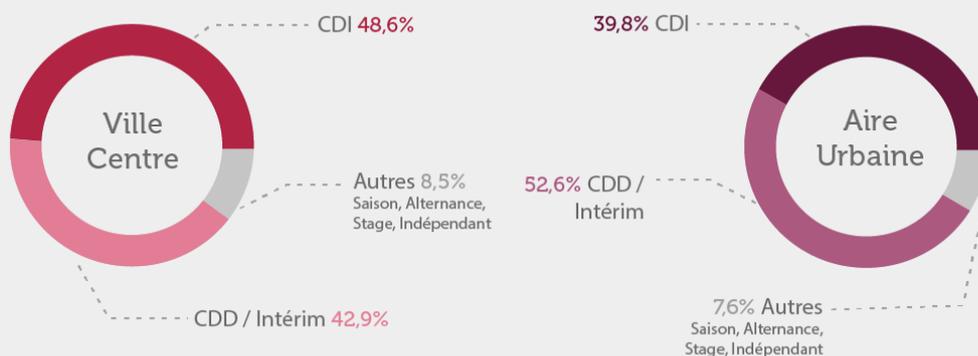
Répartition des recherches sur l'année 2015



67,4%
Ville Centre

3,6%
Aire Urbaine

Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi
Aire urbaine : Nantes

10,9%

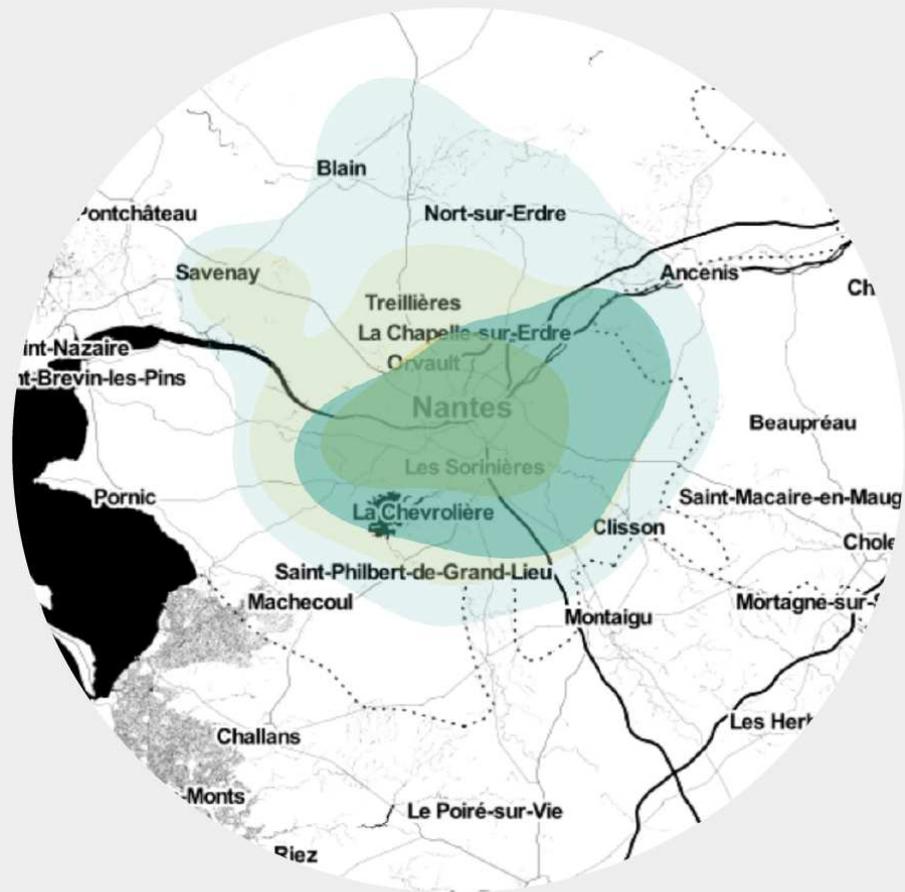
Couronne



89,1%

Pôle Urbain

Carte de Nantes



Offres

0 - 50000

50000 - 100000

Candidats

0 - 750

750 - 1000

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Toulon



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

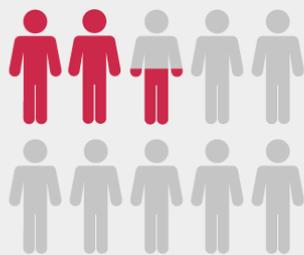
1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine



Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine



27%

Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

42,7%
Ville centre

57,3%
Aire Urbaine

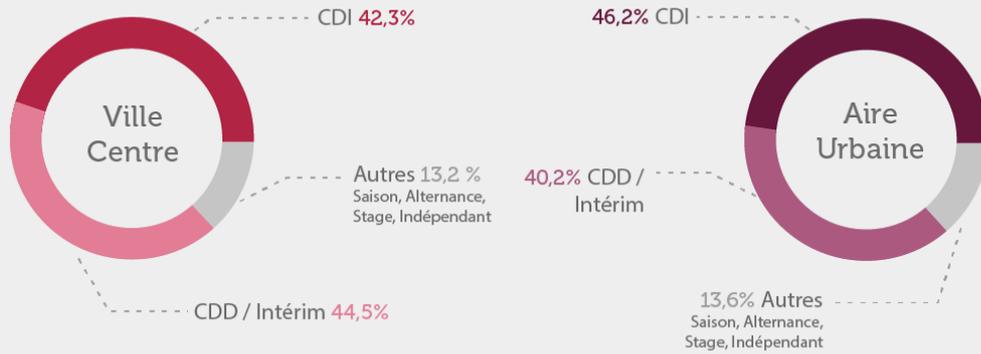
Recherche des internautes

Répartition des recherches sur l'année 2015

56,3%
Ville Centre

43,7%
Aire Urbaine

Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi
Aire urbaine : Toulon

2,4%
Couronne

96,6%
Pôle Urbain

Carte de Toulon



Offres

- 0 - 7500
- 7500- 15000

Candidats

- 0 - 200
- 200- 400

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Douai-Lens



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

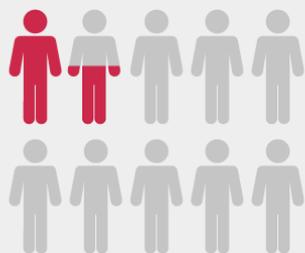
1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine

Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine

14%



Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

56,2%
Ville centre

43,8%
Aire Urbaine



Recherche des internautes

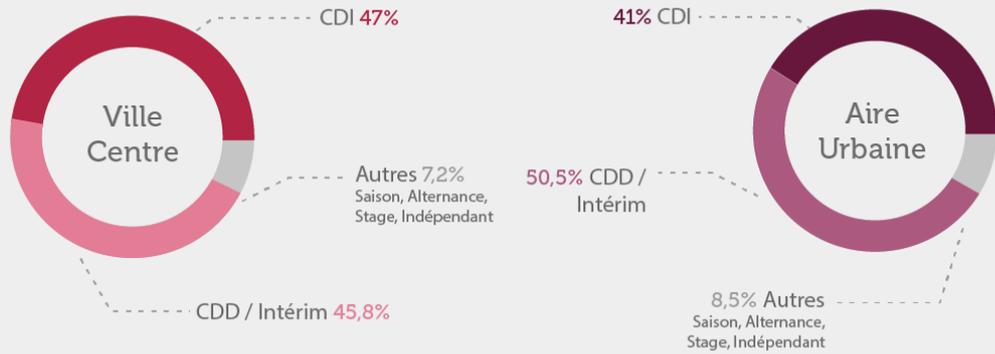
Répartition des recherches sur l'année 2015

51,6%
Ville Centre

48,4%
Aire Urbaine



Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



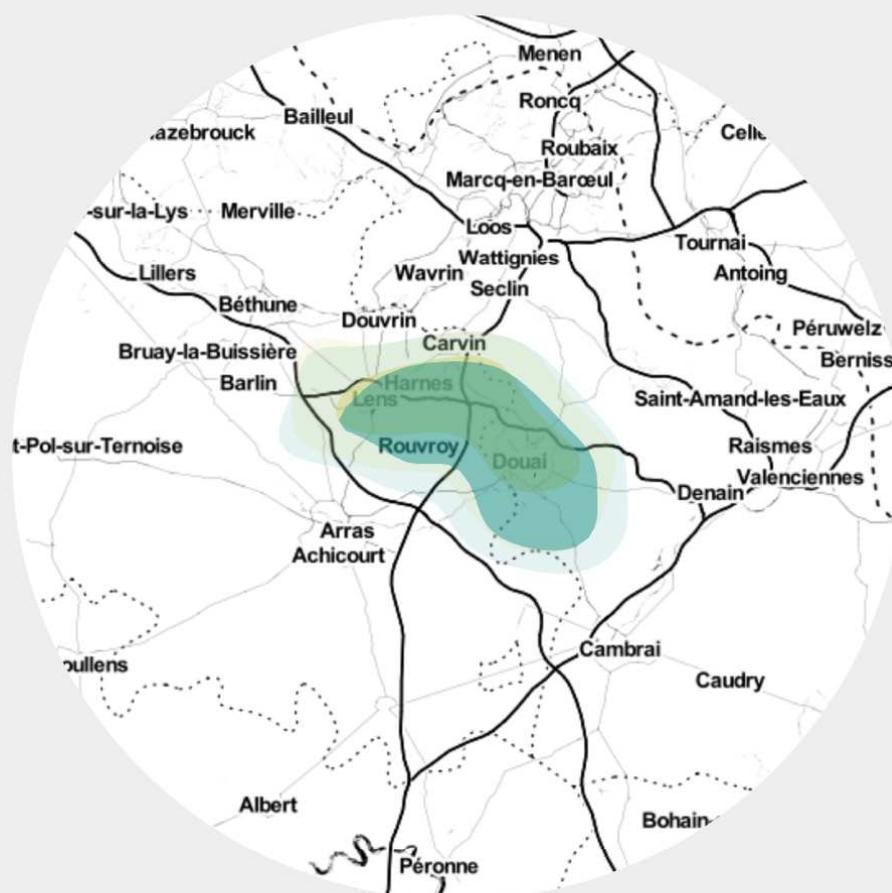
Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi
Aire urbaine : Douai-Lens

2,2%
Couronne

97,8%
Pôle Urbain

Carte de Douai-Lens



Offres

- 0 - 1500
- 1500 - 2000

Candidats

- 0 - 150
- 150 - 200

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Grenoble



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

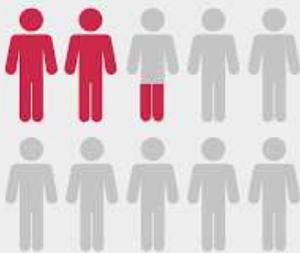
1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine

Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine

23%



Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

65,4%
Ville centre

34,6%
Aire Urbaine



Recherche des internautes

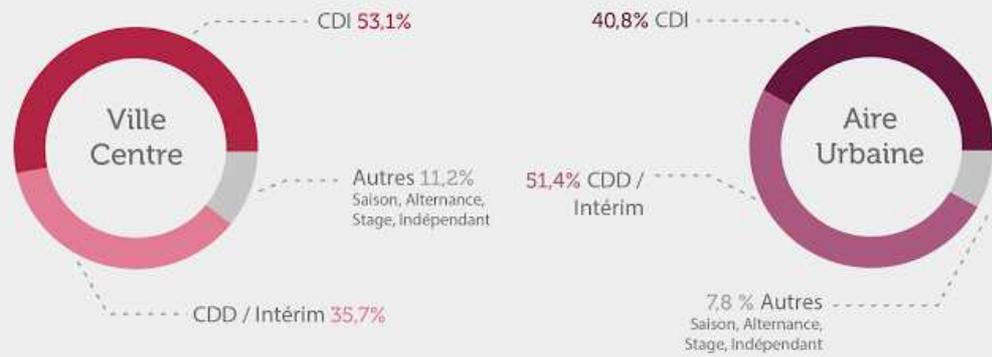
Répartition des recherches sur l'année 2015

58,2%
Ville Centre

41,8%
Aire Urbaine



Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

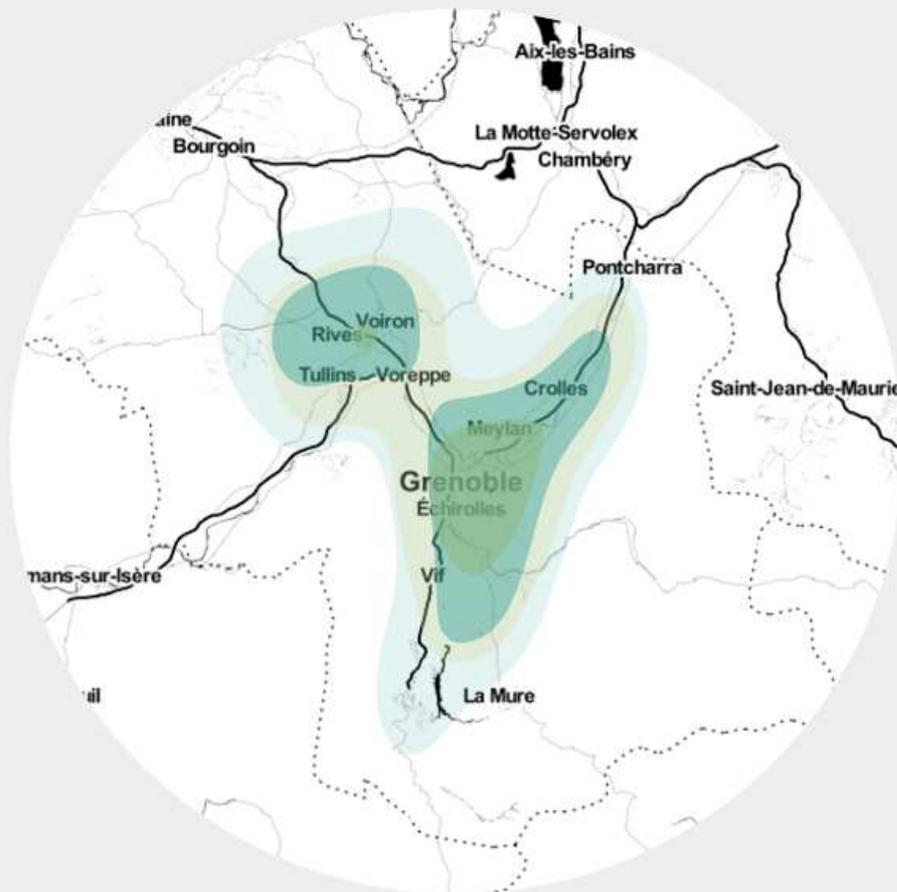
Offres emploi
Aire urbaine ; Grenoble

9,6%
Couronne



90,4%
Pôle Urbain

Carte de Grenoble



Offres

- 0 - 30000
- 30000 - 60000

Candidats

- 0 - 300
- 300 - 400

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Rouen



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

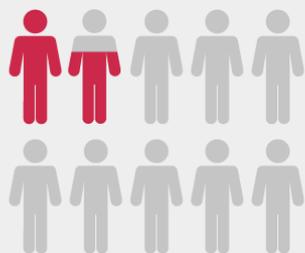
1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine



Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine



Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

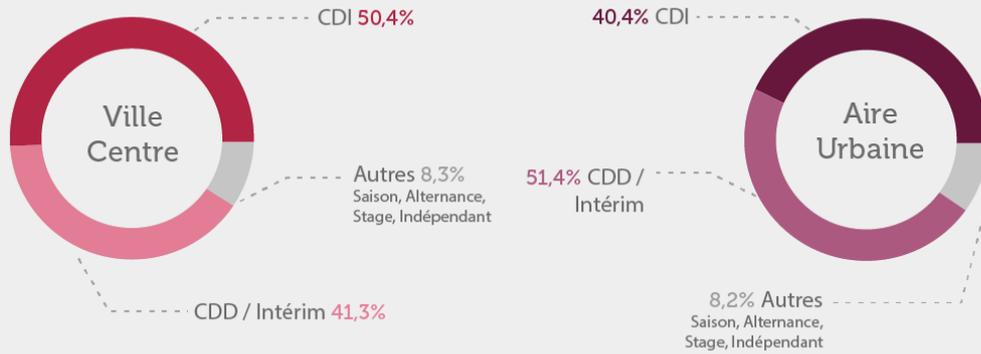


Recherche des internautes

Répartition des recherches sur l'année 2015



Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

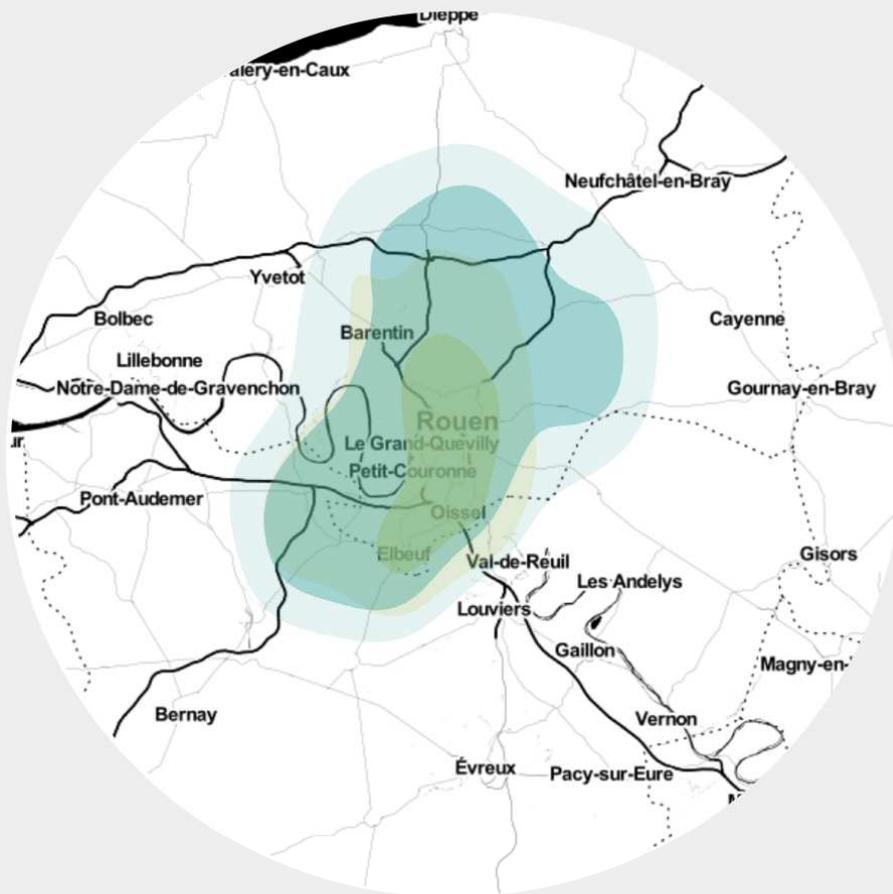
Offres emploi
Aire urbaine : Rouen

25,8%
Couronne



74,2%
Pôle Urbain

Carte de Rouen



Offres

- 0 - 15000
- 15000 - 30000

Candidats

- 0 - 300
- 300 - 400

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Strasbourg



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

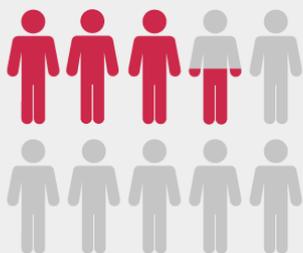
1+2 : Pôle Urbain

1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine

Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine



36%

Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

57,6%
Ville centre

42,4%
Aire Urbaine

Recherche des internautes

Répartition des recherches sur l'année 2015

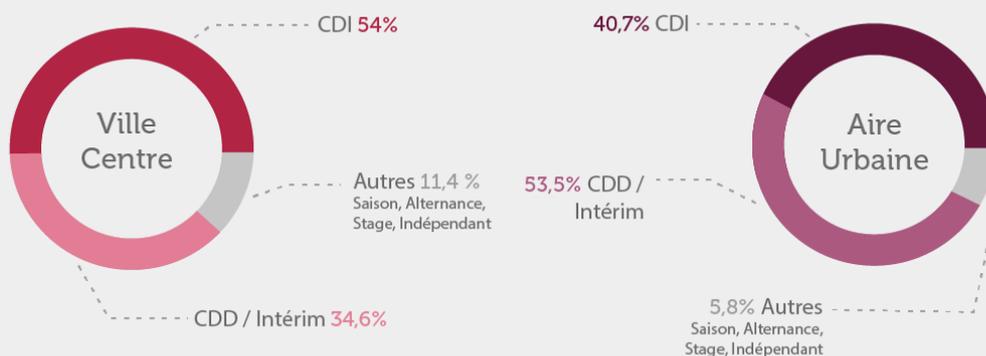


59,7%
Ville Centre



40,3%
Aire Urbaine

Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

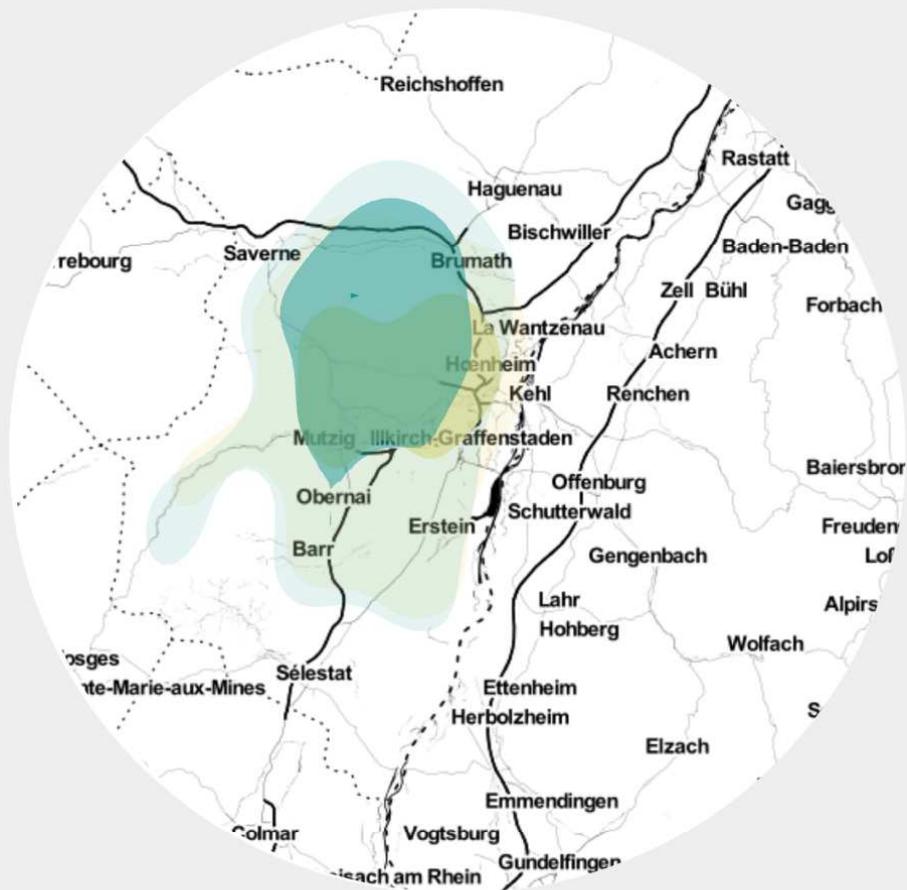
Offres emploi
Aire urbaine : Strasbourg

29,5%
Couronne



70,5%
Pôle Urbain

Carte de Strasbourg



Offres

0 - 20000

20000 - 40000

Candidats

0 - 500

500 - 1000

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Montpellier



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

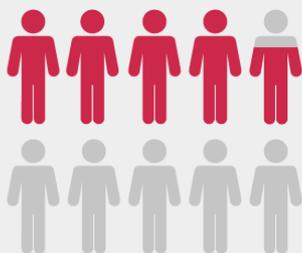
1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine



Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine



48%

Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

69%
Ville centre

31%
Aire Urbaine

Recherche des internautes

Répartition des recherches sur l'année 2015

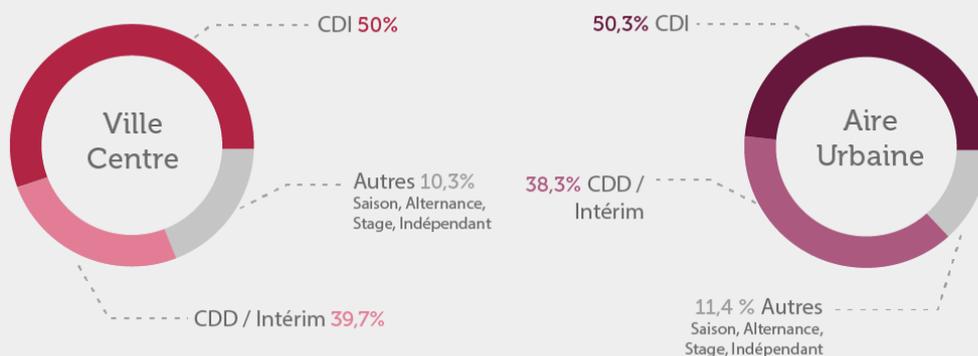


74,7%
Ville Centre

25,3%

Aire Urbaine

Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi

Aire urbaine : Montpellier

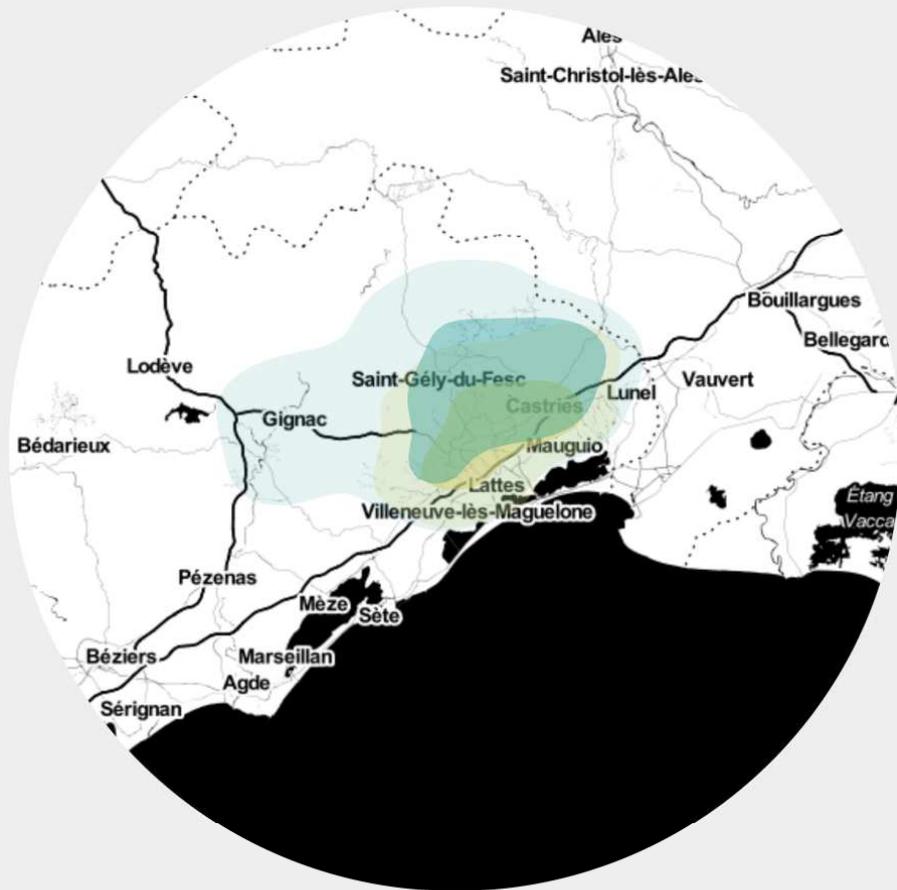
12,1%

Couronne

87,9%

Pôle Urbain

Carte de Montpellier



Offres

- 0 - 20000
- 20000 - 40000

Candidats

- 0 - 750
- 750 - 1000

Indicateurs démographiques et emploi pour l'aire urbaine de Rennes



De quoi s'agit-il ?

- Ville centre
- Banlieue
- Couronne périurbaine

1 : Ville centre

1+2 : Pôle Urbain

1+2+3 : Aire Urbaine ou aire métropolitaine



Ville centre VS Aire urbaine

Part de la Population

Part de la Ville Centre par rapport à l'Aire Urbaine



30%

Nombre d'offres d'emploi

Répartition des recherches sur l'année 2015

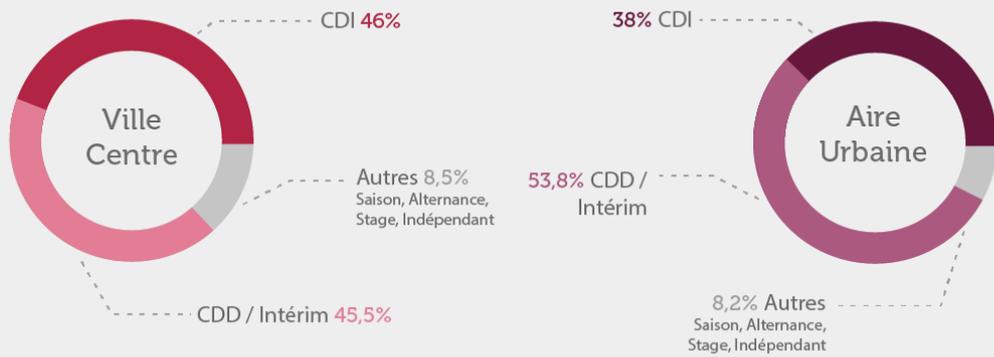


Recherche des internautes

Répartition des recherches sur l'année 2015



Répartition des types de contrats



Répartition des salaires



Couronne VS Pôle urbain

Offres emploi
Aire urbaine : Rennes

25,8%

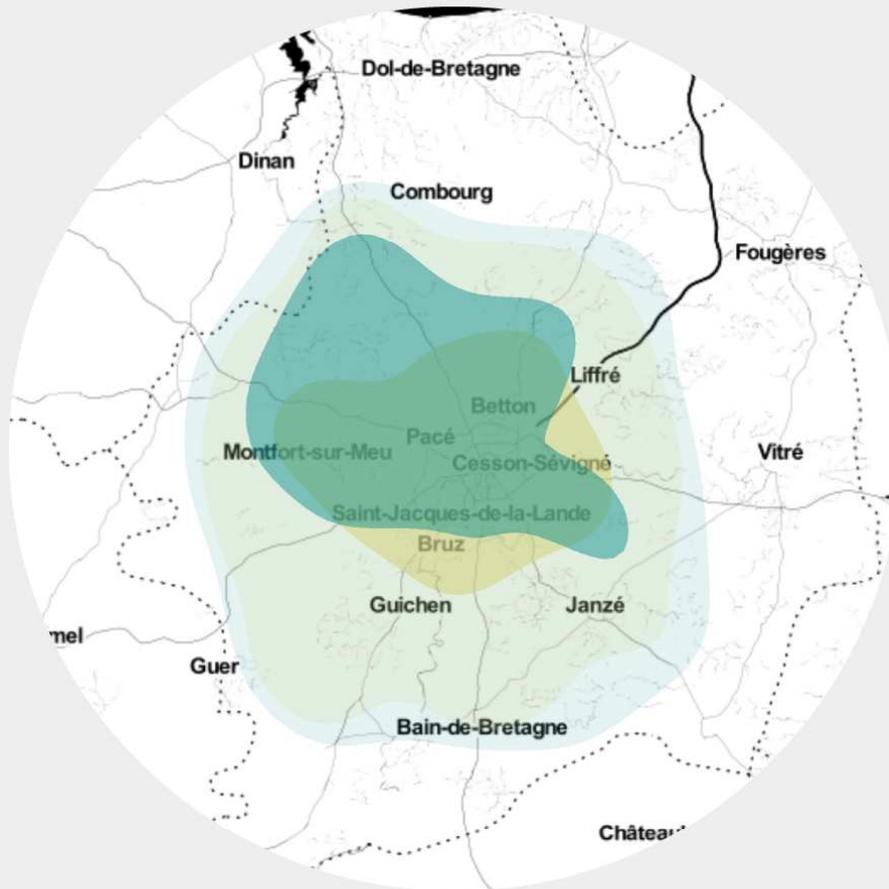
Couronne



74,2%

Pôle Urbain

Carte de Rennes



Offres

0 - 30000

30000 - 60000

Candidats

0 - 500

500 - 1000